M1
46.1
K26

Victoria and Albert Museum Library

M. Kefer-Mali

CAUSERIES
SUR
L'HISTOIRE
DE LA
DENTELLE

données en 1913
au Musée du Cinquantenaire.

Supplement to Vol. 6 No. 1
Bulletin of the
Needle and Bobbin Club

En vente à la
LIBRAIRIE ALBERT DEWIT
53, Rue Royale, 53 & BRUXELLES
:: Dépôt Central : 7, Rue de la Caserne ::

M1
.N6.1
86 7

L'Histoire de la Dentelle

M. Kefer-Mali

CAUSERIES

SUR

L'HISTOIRE

DE LA

DENTELLE

données en 1913

au Musée du Cinquantenaire.

En vente à la

LIBRAIRIE ALBERT DEWIT

53, Rue Royale, 53 & BRUXELLES

Dépôt : 7, Rue de la Caserne (de 17 à 19 h.).

746.1
K26

CAUSERIES

SUR

l'Histoire de la Dentelle

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

Tous les éléments de l'histoire de la dentelle sont loin d'être connus encore — surtout si on veut l'envisager à la fois aux points de vue technique, économique et artistique.

Pour diviser d'une façon claire l'évolution presque continue de cet art, nous en partagerons l'histoire en sept périodes :

1° *Les Origines orientales.*
2° *L'Éclosion occidentale* (vers la Renaissance).
3° *La Croissance* (XVI^e^, XVII^e^ siècles).
4° *L'Apogée* (règne de Louis XIV).
5° *Raffinements, Excès* (Régence Louis XV).
6° *Miévrerie, Pauvreté* (Louis XVI, Empire).
7° *Décadence* (XIX^e^ siècle).

Nous tâcherons de montrer par des faits que cette division n'est pas tout-à-fait arbitraire.

I. Les **Origines** comprennent l'étude des filets, franges et autres travaux Egyptiens, Perses, Syriens, Byzantins — du goût de l'Orient, de son dessin symbolique, hiératique, riche — et du travail — le plus souvent esclave.

II. **L'Éclosion occidentale** a lieu vers le XVI^e^ siècle; mais la dentelle — art décidément mineur — étant toujours en retard sur son temps s'inspire encore, en pleine Renaissance, des ornements gothiques, même quand elle est dessinée par Vecellio.

Elle ne dépasse pas, au XVI^e^ siècle, l'ogive pointue, l'ornement menu, toujours répété, symétrique, tant aimé au XV^e^.

Elle garde des gothiques une technique serrée, solidement construite, ou plutôt solidement consolidée par des contre-forts

8018

savants — et des règles rigoureuses — celles du « fil continu », entre autres.

Mais, au lieu d'être travaillée par des esclaves, elle est au contraire un des premiers métiers qui soit l'apanage des travailleurs libres, affranchis même du despotisme des corporations.

III. La période de **Croissance** s'ouvre avec le XVII^e^ siècle. La technique qui s'harmonisait aux étoffes épaisses et aux modes rigides du XVI^e^ siècle, évolue très rapidement dans la première moitié du XVII^e^ siècle. La raideur gothique fait place à une souplesse croissante dans le costume, dans la façon de la porter. — La dentelle ne s'amidonne presque plus. On montre plus de linge, du linge plus fin. – Le travail *et le lin* deviennent aussi plus fins. La dentelle est encore fidèle à la règle du « fil continu », — dans la vieille « bisettc » aux fuseaux, — mais elle devient plus légère.

Comme art, elle tatonne, elle essaie des effets nouveaux, elle s'allonge, elle prend de l'importance. C'est sous Louis XIII surtout qu'un Seigneur se reconnaît à ses « points » et qu'un Cinq Mars a plus de 300 garnitures différentes (dit-on)

Quant aux ouvrières et aux patrons, ils subissent à cette époque les pires tribulations que la guerre, la misère, les traités de commerce ou les traités politiques peuvent leur octroyer. — Peu d'artistes s'occupent à dessiner la dentelle.

IV. Pour la **quatrième période**, où elle atteint son **apogée**, le côté artistique domine au contraire et régente l'évolution technique et sociale.

C'est la plus belle époque de la dentelle. Nous sommes au règne de Louis XIV et elle est un des luxes du roi, jeune, beau, absolu, qui avait du goût et auquel les artistes obéissaient.

Il voulut avoir une dentelle bien française, il l'eût.

Il eut un dessin nouveau composé de lignes et d'attributs inventés pour lui. La dentelle jouit alors d'un avantage important : celui d'être à la fois créée et inspirée par le goût qui règne dans un centre cultivé et raffiné.

La technique dût changer du tout au tout. Et les principes solides des vieux gothiques furent définitivement mis au rancart.

Le luxe emportait tout. Mais c'était encore un luxe équilibré, raisonné presque, — le luxe d'une cour qui voulait avoir de la tenue.

Les ouvrières étaient toujours libres, en théorie. Mais beaucoup d'édits restreignaient cette liberté.

Quant au commerce, il était profondément troublé par d'énormes

droits de douanes, et par les lois somptuaires qui sévissaient, à propos de dentelle, depuis le XVI[e] siècle.

En somme, cette quatrième période, si brillante du côté art, fut moins heureuse pour l'ouvrière.

V. Par malheur, la **cinquième période**, fut moins bonne.

L'art abandonné à une plus grande fantaisie, suivit le luxe désordonné de l'époque. Moins d'artistes, — ou plutôt des artistes s'ingéniant à plaire à de nombreuses favorites, plutôt qu'à un homme de goût

Tombant de la fantaisie dans l'extravagance et de l'extravagance dans le grotesque.

Epoque non plus seulement de grand luxe, mais de luxe effréné, fou. — Dessins où on entassait coquilles sur rubans, fleurs sur rinceaux — comme on entassait, à cette heure de « la plus grande cuisine qui fût », les plats sur les plats, jusqu'à ce qu'il ne restât plus qu'une chose à désirer : de la camomille pour faire passer le tout.

La technique devenait d'une finesse presque surhumaine, — inhumaine en tout cas pour les ouvrières.

Le commerce de luxe devait être fructueux, parce que tout le monde commençait à se permettre d'en afficher.

VI. Mais avec la **sixième période**, que je place dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, vint en effet la camomille dont je viens de parler.

Elle vint — naturellement — sous la forme de petites fleurs en semis, — que la marquise de Pompadour mit à la mode. Elle était, comme beaucoup de ses contemporains, fatiguée des complications précédentes, et s'amusait à revenir à la simplicité.

Marie-Antoinette renforça cette tendance. Les semis devinrent de plus en plus sommaires; ils furent remplacés par des pois. — La dentelle, sauf pour des jours d'apparât, fut remplacée par la mousseline des Indes.

La *technique* se transforma de nouveau — ou se décomposa, comme le reste.

Le commerce chargé d'impôts et découragé par les modes simples, se plaignait.

La Révolution vint tout arrêter; accentuant la décadence de cette période.

VII. La **septième période**, celle du XIX[e] siècle, commence avec

l'Empire. — Les goûts étaient tant bien que mal renouvelés des Romains — lesquels, comme on sait, n'eurent rien de commun avec la dentelle.

La rigidité des dessins « Empire » avait un caractère plutôt militaire, mitigé par le mauvais goût de nombreux parvenus.

En fait de technique, la machine, venue d'Angleterre, nous avait apporté le tulle.

On cousait sur ce tulle les palmes et les lauriers faits à l'aiguille ou aux fuseaux. On eût des voiles, des robes, des écharpes, de grands objets, faits en « application » qui contrastaient avec les jolies babioles du XVIII[e] siècle. La dentelle avait gagné en dimension ce qu'elle perdait en distinction. — Qu'ajouterai-je? Ce siècle, en passant par les horreurs des styles de la Restauration, de Louis-Philippe et du second Empire nous amenait une période de décadence profonde pour les arts décoratifs.

L'admirable extension économique, commerciale, avait tout envahi. Et ces arts mineurs furent incompris par une société plus riche que raffinée, attirée par des attractions extérieures de plus en plus nombreuses. L'air, l'hygiène, la mer, les voyages, les sports accaparaient l'attention.

Les ouvrières continuaient à travailler à domicile — mais pour des capitalistes plus lointains, subissant eux-mêmes les évolutions de la mode.

Pendant une trentaine d'années par exemple — fut-ce l'effet de la guerre de 1870 ? — la dentelle fut presqu'oubliée sauf par l'Amérique.

Le nombre d'ouvrières belges tomba de cent ou cent-cinquante mille, à cinquante mille et moins.

Si la dentelle renaît aujourd'hui, c'est que cette société qui ne connaissait que le luxe, commence à s'affiner, à lire, à regarder, à comparer. — Tous les arts décoratifs reprennent leur importance et veulent sortir des clichés, trop vieux ou trop neufs — qu'on tolérait encore il n'y a pas longlemps.

Espérons que, dans quelques années d'ici, nous pourrons parler d'une **huitième période** d'art dentellier — et d'une dentelle faite pour nous, pour notre vie active, pour nos yeux de connaisseurs — pour la beauté — passagère ou durable selon les bourses — de nos toilettes, de nos intérieurs d'aujourd'hui.

CHAPITRE II

ORIGINES ORIENTALES

Nous remonterons ensemble, si vous le voulez bien, jusqu'au Déluge!

C'est en effet vers l'époque que l'Ancien Testament attribue au déluge, qu'on retrouve en Egypte des traces de dentelle.

Et quelles traces!

Dans la tombe d'une prêtresse de Hathor, portant la marque d'une des premières dynasties, on a découvert un petit sac (très semblable à ceux que nos dames portent actuellement) en *lin tressé* avec une maille qui ressemble presque point pour point à notre maille de Valenciennes.

Pour construire ce sac il était indispensable de se servir de fuseaux ou de quelque chose qui en tînt lieu Mais on n'a jamais retrouvé aucune autre trace de ce genre d'ouvrage, ni aucun vestige de fuseaux.

Ce document, dont M. J. Capart, conservateur au Musée du Cinquantenaire, a bien voulu nous communiquer la photographie, reste donc jusqu'ici le témoignage d'un essai unique créé pour une personnalité marquante — ou peut-être de tout ce qu'il reste d'un métier perdu.

Beaucoup plus tard nous retrouvons dans les documents égyptiens, des fragments de fresques qui montrent des esclaves domestiques travaillant à deux, sur une petite table qui leur sert de métier ou de coussin, à de longs ouvrages au filet. *(Monumenti civili Egyptiœ et Nubiœ* par Rossellini — *Tombeaux de Beni Hassan*, XII^{e} dynastie).

Filets de pêche? filets servant d'ornement? Les deux probablement.

Pour ce qui nous concerne, nous voyons des dames égyptiennes orner leurs robes étroites de larges filets.

Les morts eux-mêmes en étaient souvent couverts. Ceux qu'on retrouve dans les tombeaux sont parfois garnis de longues perles bleues — turquoises ou imitations de turquoises — et semés de petites figures de dieux ou d'animaux sacrés.

Ce n'était pas, comme le sac de la prêtresse, du point tressé; c'était pourtant déjà, en beaucoup plus gros, le principe du fond de réseau, semé de sujets variés, de nos dentelles actuelles

Il est donc possible que la technique du filet basée sur le *nœud,* ait inspiré un art voisin de notre dentelle.

Mais la technique du tissage, au moins aussi ancienne, paraît plus proche du genre de dentelle qu'on trouve répandue plus tard en Égypte — et que plusieurs auteurs ont pu photographier depuis quelques années (*Fouilles d'Antinoë* — 2me siècle de notre ère).

Ces fragments de tissu à jours ont été étudiés notamment par Mme E. van Reesema qui en publie une étude illustrée dans le *Needle and Bobbin Club Bulletin* (New-York, Avril 1920)

Des métiers encore en usage dans des villages de Suède, de Norwège et chez les Ruthènes de Galicie, lui en ont révélé la technique.

C'est un tissage sommaire, un petit métier pour travaux de dames, consistant en un cadre autour duquel s'enroule en échevau, un fil qui, ainsi peletonné, forme deux voiles presque juxtaposés que la main entremêle et maintient au moyen de lattes et de fils transversaux.

Ce sont là, on le voit, les principaux éléments du tissage, réduits à leur plus simple expression.

Au Musée de Halifax, créé pour rappeler l'histoire du tissage, M. Ling Roth a noté quelques uns des métiers à tisser dont l'image a été conservée. *(Ancient Egyptian and Greek looms; | Bankfield Museum notes, second series n° 2).*

Parmi ces métiers divers, horizontaux, verticaux, carrés, longs, simples ou compliqués se retrouve le frère ou le cousin germain du petit métier scandinave dont parle Mme van Reesema. Des vases grecs primitifs et des fresques égyptiennes, notamment celles de Beni Hassan (XIIme dynastie) les montre très semblables les uns aux autres; leur principe est si simple que leur emploi pouvait être presque universel.

Il ne serait pas étonnant même que les premiers tissus aient ressemblé plutôt à de la dentelle qu'à de la toile. La toile demandait une régularité et un outillage plus difficiles à obtenir. Et l'ornement a souvent précédé le véritable vêtement...

Mais ceci est du domaine des suppositions pures, qui peuvent attendre longtemps la confirmation des faits.

Nous trouvons des traces positives du tressage des fils dans les franges du costume Persan, plus de mille ans avant notre ère. Les fils, courts, étaient noués et tressés verticalement comme notre macramé; (tandis que notre dentelle aux fuseaux se tisse et se tresse dans le sens horizontal, avec des fils longs).

Une ligne de Martial (1er siècle de notre ère), dit que : « le peigne égyptien a vaincu l'aiguille Babylonnienne » Ce qui signifierait

que le tissage (peigne) obtient de meilleurs effets que la broderie. Le peu que nous savons des métiers anciens nous permet seulement de supposer qu'ils eurent des périodes de raffinement suivies de décadences après lesquelles il fallait renouer la chaîne du passé, deviner les origines et souvent recommencer à nouveau des recherches techniques dont le secret s'était perdu.

Puisque nous sommes au début de l'histoire de la dentelle, remarquons en passant une curieuse erreur qui la traverse toute entière, comme elle traverse l'histoire de tant d'autres métiers. — C'est l'erreur des fameux *secrets* plus ou moins professionnels ou plutôt des *secrets de métier*. C'est à eux que nous devons ces renaissances pénibles, ces évolutions trop lentes, ces tâtonnements, ces régressions maladroites dont souffrent tant d'arts industriels.

Du temps de la puissance absolue, les empereurs chinois par exemple. eurent de ces jalousies; et leur peu généreuses façons restent le modèle de ces ultra-prudentes chinoiseries (1).

Ils faisaient fabriquer de la soie dans leur palais. La légende veut que l'invention de l'élevage des vers à soie soit due à une impératrice. — Les impératrices chinoises en tout cas avaient la surveillance suprême des ateliers de dévidage, un peu comme nos reines et nos grandes dames dirigeaient les ouvrages de leurs femmes, du temps jadis. — L'ouvrier qui transportait hors du domaine royal le secret de la fabrication, était supplicié.

N'accusons pas les chinois seuls : Chez nous, au XIII[e] siècle, un certain Ugolin, de Bologne, fut pendu pour avoir révélé aux gens de Modène le secret des moulins à tordre la soie.

Cette soie qui fut un élément si important pendant la prime jeunesse de la dentelle, fut l'objet de bien des cachoteries.

Les empereurs chinois, fatigués d'en donner à leurs seuls favoris, finirent par permettre qu'on vende les produits de leurs magnaneries. Les Parthes allaient jusqu'au Thibet chercher ces ballots de marchandises qu'ils chargeaient sur leurs chameaux et ramenaient à travers le Thibet et le désert de Gobi, au Nord de l'Himalaïa, par des routes qu'on appela : « les routes de la soie ». Le précieux tissu arrivait ainsi jusqu'aux colonies romaines.

Quand les marchands romains voulaient à leur tour suivre ces mêmes routes et entraînaient leurs empereurs dans des guerres, qui au fond devaient être surtout des guerres de commerce, les Parthes

---

(1) Il faut convenir que leur protectionnisme national s'expliquait — férocité à part — par la malhonnêteté internationale qui règnait alors, et dont le temps présent n'est pas encore purifié.

fuyaient et comme vous savez, envoyaient en fuyant des flèches à leurs ennemis, espérant les empêcher de découvrir les « routes de la soie » (1) dont ils voulaient garder le secret!

Sous César, on commençait à en voir à Rome. Mais ce ne fut qu'en 555 que deux moines orientaux apportèrent à Bysance les précieux vers à soie, cachés dans un tube de bambou.

C'est parce que ce « byssus » (2) était si rare qu'on commença à y faire des jours, à en tirer quelques fils, à le rebroder. C'est probablement une des origines de la dentelle à l'aiguille.

Au XII[e] siècle de notre ère, le roi Roger de Sicile, ayant pris plusieurs villes grecques, en enleva *des ouvriers brodeurs de soie* qu'il ramena en Sicile où le travail actuel n'est peut-être qu'un souvenir des ouvrages orientaux de jadis (3).

Mais si les souverains appréciaient les profits du monopole et des industries mystérieuses, les artisans partageaient leur manière de voir et de faire.

Ils ne disaient leurs secrets qu'à leurs enfants ou à de rares élèves, quand ils ne les gardaient pas pour eux. Nous ne saurons jamais combien ces naïves ruses ont causé de meurtres, d'enlèvements, d'emprisonnements.

Mais nous voyons ce qu'elles nous ont fait perdre.

Nous ignorons le secret des vernis du XVII[e] siècle; celui de la construction des meilleurs violons. Il n'y a que cinquante ans qu'on a retrouvé certains procédés de fonte du cuivre, qui étaient parvenus jusqu'au XI[e] siècle. On a ré-inventé au XII[e] le tréfilage des métaux, décrit dans la Bible! Les couleurs des vitraux, le traitement des bois et tant d'autres choses du passé nous restent encore inconnues!

Il faut dire aussi, à la décharge de ces étroitesses de vues, que ces fameux secrets ne sont souvent rien d'autre qu'une judicieuse accumulation d'observations, de soins; que, si les praticiens écrivent peu en général, rares sont les écrivains qui eurent l'occasion d'apprendre un métier aussi minutieux, de façon à pouvoir l'expliquer. Et d'autre part, de tout temps, la guerre a détruit, éparpillé, découragé bien des ateliers, et plus d'un Archimède de la dentelle.

Ce que nous savons de la dentelle dans les civilisations orientales est donc peu de chose.

---

(1) Voir *Mijeon* « les Arts du tissu. »

(2) Byssus nom d'une espèce de filaments soyeux, dont certains mollusques, — la pinne-marine, notamment — produisent de petites touffes chevelues qui les attachent aux rochers Aristote en parle. On en trouve en Sicile, et Smirne en reçoit encore de la Perse. — Cette soie très rare donna son nom au fil des chenilles chinoises.

(3) *(Molmenti)* : « La vie privée à Venise ».

Nous pourrions nous demander pourtant, comment il se fait que ces pays si riches — si industriels et industrieux alors — ne connurent pas de dentelle aussi luxueusement raffinée que la nôtre? et comment il se fait qu'elle soit un des seuls arts que nous ayons pour ainsi dire forgés tout seuls?

Il y a certainement plusieurs réponses à la question.

L'une d'elles me paraît dominante : c'est que les Orientaux portaient peu de blanc en guise de parure. Ils portaient du linge, semble-t-il, comme nous portons des tissus hygiéniques, sans beaucoup le montrer.

Si vous regardez ces peaux brunes, ces yeux et ces cheveux noirs, vous vous rendrez compte que le blanc du lin par exemple ne doit pas être favorable à leur teint. Il le rend trop dur. Tandis que les couleurs vives lui sont flatteuses. Les superbes colliers d'or filigranés, sertissant du corail rose ou de la turquoise, mettaient sur ces chairs aux tons chauds et foncés une dentelle autrement flatteuse que ne pourrait l'être la nôtre.

Une autre raison, encore meilleure peut-être, c'est que le lin Egyptien, plante plus vigoureuse que la nôtre, est plus gros, moins flexible.

Aucun document oriental ne nous montre même de la broderie blanche. On n'en trouve guère davantage à Bysance qui connut tous les anciens luxes d'Orient.

En résumé, et jusqu'à plus amples trouvailles, l'Orient connût plutôt les « à jour » à l'aiguille — à la soie — *en couleurs*; il rechercha, semble-t-il, plutôt les complications du métier à tisser que celle des fuseaux.

Dessin.

Nos conjectures sont un peu plus éclairées quand il s'agit *du dessin* oriental ancien.

Après les premiers semis de personnages, les hiéroglyphes, les signes cabalistiques dont étaient parés les dieux et les grands, les ornements continuèrent à être symboliques. Après avoir représenté les dieux eux-mêmes, on en vint à leurs attributs, aux animaux sacrés, aux fleurs nationales ou dynastiques, employés dans les cérémonies religieuses ou civiles.

Pour les broder sur les robes, les tuniques, les nappes, les voiles de vaisseau, on simplifia les fleurs familières et significatives.

C'est chez les Orientaux — qui aimaient les symboles comme des mystères — que nos bons Croisés du XII^{e} et du XIII^{e} siècles

prirent l'art héraldique dont on retrouve des traces jusque dans la dentelle du XVI^e siècle.

Le lotus, la grenade, les palmes, le laurier, l'ibis, le lion d'Égypte ou de Syrie firent place à nos chardons, à nos lys, à nos églantines, à nos chênes, à nos merlettes, à toute la flore et la faune d'Occident.

Le côté hiératique de cet art presqu'encore sacré, figé et raidi par des conventions séculaires, plût tout particulièrement aux Croisés. Et les simplifications des grandes époques d'art ancien nous servent encore aujourd'hui, tant elles furent faites dans un esprit simple et direct; tant il y eût équilibre entre le *caractère « parlant »* de l'objet représenté et la simplification nécessaire à une adaptation technique aux proportions décoratives.

Ouvrières

Au point de vue de l'ouvrière, l'Orient eût surtout des esclaves. Mais vu la constitution patriarcale, religieuse et routinière des familles et de leur domesticité, il est possible que ces esclaves aient été matériellement aussi heureuses que le sont aujourd'hui nos dentellières.

Celles-ci paraissent libres. Mais leur isolement les rend presque aussi esclaves que leurs sœurs de l'antiquité. Elles sont emprisonnées par leur patois autant que par leur pauvreté, dans des villages éloignés, dont elles ne sortent ni pour comparer leur sort à d'autres ni pour se grouper, ni surtout pour s'instruire où se perfectionner dans leur métier.

La tradition — devenue la religion des indolents méridionaux — leur prêchait le repos, l'horreur du changement, le charme de la coutume, de la routine, le ménagement prudent de leur propriété humaine.

Notre nature à nous est plus aventureuse. C'est elle qui nous a fait désirer la liberté, fût-ce à nos dépens.

La dentellière moderne tente, ou de se libérer d'un métier trop machinal (ce qui le prouve, c'est qu'en vingt ans le nombre d'ouvrières en a diminué de moitié), ou de rendre son métier plus intéressant, moins ennuyeux, moins isolé, plus vivant et plus lucratif.

Si nos écoles ne parviennent pas à faire de nos ouvrières des créatures intelligentes, adroites, au cerveau remuant et à la sociabilité heureuse, nos arts techniques — notre petite dentelle entre autres — deviendront pour les siècles futurs ce qu'est pour nous la dentelle des anciens : un problème curieux, un art perdu, une activité oubliée.

CHAPITRE III

ÉCLOSION OCCIDENTALE

« Les travaux orientaux s'acheminaient, des anciennes métropoles du commerce d'Orient, vers les nouvelles métropoles du commerce occidental. »

NOËL.
Histoire du Commerce.

Faute de documents positifs, nous sommes pour le moment réduits à des conjectures pour expliquer l'évolution et les transformations de la dentelle que l'orient transmettait à l'occident.

Bysance qui consommait ces articles de luxe et qui avait reçu le secret de la soie (1), Bysance qui avait brodé à la laine depuis tant de siècles, devait avoir répandu ces arts décoratifs du vêtement tout autour d'elle.

La broderie, avec ou sans jours, qu'on retrouve dans les îles grecques et dans les pays slaves, où la domination et les usages grecs se sont répandus, n'est peut-être que la tradition non modifiée des anciennes broderies syriennes.

Les brodeurs enlevés aux îles grecques par le roi Roger de Sicile, au XII^e^ siècle, ne sont probablement pas les seuls qui prirent de cette façon le chemin de l'étranger. Les luttes industrielles et économiques de ces époques joignaient aux épisodes militaires ces rapines et ces razzias : la traite des artisans était une continuation à peine atténuée de l'antique esclavage des vaincus.

Venise, la commerçante, était bien capable d'y avoir recours lorsque au XV^e^ siècle elle exploitait ses positions grecques (2).

Nous pouvons supposer qu'elle y trouva de grosses passementeries à l'aiguille, que nous appellerions aujourd'hui dentelles d'ameublement, et qu'elle transforma ces produits en ornements plus fins, grâce au lin moins robuste et plus flexible de l'Italie du nord.

Mais sur quoi la dentelle pouvait-elle s'appuyer, quels métiers allait-elle transformer pour s'introduire en Europe?

Comment le terrain était-il préparé?

Nous avions alors, en Italie, en Sicile, des fuseaux très actifs, qui fabriquaient des galons de soie, d'or et d'argent. Dans les pays

---

(1) En 555.

(2) Voir « *La vie privée à Venise* » par Molmenti, pages 95, 123, 197, 113, 110, 196, 315, etc (édité par Ongania, Venise).

du Nord on faisait même des galons de laine. Les aubes des prêtres en sont ornées jusqu'à la fin du XV[e] siècle.

D'autre part, peut-être depuis les Croisades, on raffola des ornements dentelés. On découpait le drap en longs festons. (Tableau de la cour de Jean sans Peur, Versailles, attique du Nord). On en ornait les chaperons (voir portraits de Philippe le Bon). — On garnissait les robes de larges mailles filochées (voir tombeau de Béatrice d'Este à la chartreuse de Pavie).

La Grèce, par la Sicile, dès le XII[e] siècle — les Maures en Espagne nous avaient appris les broderies à jour, le fil tiré, le point coupé

Notre lin commençait, grâce aux défrichements des forêts, à trouver une petite place pour croître. On le tordait de plus en plus finement.

Dans les Flandres, la draperie perdant l'importance énorme qu'elle avait eue au Moyen-Age (sa fabrication avait émigré en Angleterre, en Hollande, partout), nous étions forcés de nous rabattre sur d'autres métiers (1).

Nous possédions donc *une technique* — celle de la passementerie — *un outillage* qu'il n'y avait qu'à rendre un peu plus fin, et qui venait de la même source ; *des matières premières* : le beau lin des Flandres, de la Lys ; *des ouvrières* qui ne demandaient que du travail ; et enfin *des modèles* qui venaient de Florence, de Venise, et qui arrivaient à Anvers (2).

La dentelle pouvait venir !

---

1) « Le métier de drapier avait fait vivre au Moyen-Age et la population des villes et celle des campagnes. On le remplaça par le tissage du lin, la confection des apisseries et celle de la dentelle ».

« Cette transformation qui s'accomplit au cours du XVI[e] siècle, est certainement une des manifestations les plus caractéristiques et les plus honorables de cette bonne volonté en face des nécessités de la vie, qui me paraît être un des traits saillants de notre tempérament national ».

« La réorganisation de la bienfaisance publique, en imposant aux enfants pauvres l'usage d'un métier, transforma certainement en dentellières quantités de jeunes filles, dans les villes comme dans les campagnes ».

H. PIRENNE
Lettre à M. M. et tome III de l'Histoire de Belgique.

(2) « *Anvers* » et non pas *Bruges*, dont le port s'était graduellement ensablé depuis deux ou trois siècles et dont les banques et les grands commerçants avaient émigré à Anvers vers la fin du XV[e] siècle, avant donc l'apparition de la dentelle

LA TECHNIQUE AU XVI^e SIÈCLE

Il semble bien que les premiers passements de lin à l'aiguille ne soient qu'une extension de la broderie sur toile.

C'étaient de petits bâtonnets, de petites liches, qui s'ajoutaient au bord des cols, des chemises ou des manches déjà ornés de broderies ajourées.

On attache des liches les unes au-dessus des autres, en pyramides variées et la dentelle de lin est née.

A l'entredeux ajouré qu'était devenu le vieil « ourlet à jour », s'ajoute donc le « picot » des liches en point de boutonnière.

Les « liches » et les picots croissent et se multiplient au point d'en devenir indépendants !

Eux qui s'appuyaient encore au milieu du XVI^e siècle, sur les fils de la toile auxquels ils s'accrochaient, lancent, vers le troisième quart du XVI^e siècle, de petites escarpolettes dans l'espace.

Je veux parler de ces longs festons de quatre à six ou sept centimètres qui s'arcboutent à une toile ou à un entredeux, festons qu'on étaie par des remplissages étoilés, qu'on orne avec adresse, ou seu ement avec une très copieuse fantaisie.

Ils forment ces « écailles » que la dentelle n'abandonnera que sous Louis XIV.

Les écailles, après avoir pris la toile pour appui et formé la « reticella » géométrique des débuts, se construisent désormais toutes entières au moyen de fils tendus sur parchemin.

C'est la reticella à « bâtis libre ». Ses fantaisies deviennent frénétiques et ne s'arrêtent même pas toujours aux limites du bon goût.

Mais dans notre pays, la vieille technique des passements aux fuseaux — passements de laine, d'or, d'argent — s'adapte avec une étonnante rapidité aux modes qui nous viennent d'Italie.

Chose curieuse et caractéristique : nous copions les formes italiennes qui témoignèrent toujours de plus de variété et d'élégance que les nôtres. Mais nous gardons nos procédés. Nous ne singeons pas. Nous traduisons. Nous faisons ce que les livres de modèles du temps nomment du « punte fiamengo » ou, en termes modernes, des dentelles de Cluny.

Florence pratiquait le même procédé, et Catherine de Médicis en fait venir de la « bisette » (lisez picot de Cluny) pour le trousseau de sa fille Elisabeth qui s'en allait, en 1559, vers son triste destin et son triste mari, Philippe II. On connaissait donc en Italie les mêmes « points » que les nôtres.

Comment devinrent-ils notre spécialité?

Probablement, comme le dit notre grand historien qui est aussi un économiste, H. Pirenne, à cause des écoles dentellières qui *imposèrent* ce métier à toute une population.

Tandis que Venise intensifiait l'industrie de la dentelle à l'aiguille, plus luxueuse que la nôtre, nous nous emparions de la marchandise courante.

De plus, nous luttions de finesse, malgré l'insuffisance de notre outillage.

Nous avions fort à faire. Notre technique primitive défendait de casser le fil.

Dans un galon de métal, de soie ou de laine, les nœuds ou les bouts non rattachés eussent été néfastes, laids, ils eussent occasionné des trous.

Il fallait que les fils se conduisent comme les personnages d'un quadrille, ou comme les diverses voix d'un contre point musical, suivant très exactement chacun leur chemin pour aller et pour revenir. Ils ne pouvaient pas, comme dans certaines dentelles modernes, se mêler à la façon des foules formant cortège où les assistants paraissent et disparaissent. Chacun de leurs mouvements doit être réglé d'avance. Comme pour le quadrille des lanciers leur nombre est fixe; il ne s'agit pas d'embrouiller le programme.

C'était le fameux procédé du *Fil continu,* lequel pour être ancien, est loin d'avoir dit son dernier mot.

Au XVI^e^ siècle, il s'agissait donc de rester fidèle à ce principe et de donner en même temps à la dentelle l'aspect perlé du travail à l'aiguille.

Florence résolvait le problème par son travail serré, son lin rèche.

La Flandre, ou plutôt Anvers, centre commercial et industriel à ce moment, donne à ses fuseaux l'allure plus souple des anciens galons. La qualité de notre lin accentue encore cette souplesse.

La caractéristique de notre dentelle, basée sur la matière de nos produits et sur nos antécédents de travail, s'indique logiquement.

Notre travail sera plus souple, moins serré, il pourra être plus fin, de façon générale, que le travail italien.

Il conserve jusqu'à nos jours ces supériorités et ces travers.

Les Italiens ont conservé l'esprit et la bonne technique du vieux « fil continu »; mais nous n'avons jamais perdu le monopole de la finesse souple. La Malines, la Valenciennes et d'autres points restés notre bien exclusivement belges en sont encore aujourd'hui le fructueux témoignage (1).

---

(1) Pour mieux comprendre ces explications techniques on peut suivre au Musée du Cinquantenaire le tableau de l'évolution de la dentelle.

Un « tourniquet » placé dans le compartiment de la dentelle contient environ cinq cents reproductions de tableaux historiques, de Charles V à Victoria, marquant les progrès de la mode et de la technique pendant ces quatre siècles.

Le Dessin

La dentelle, toujours un peu retardataire, fut encore gothique en pleine « Renaissance ». Elle était plus compliquée et plus artistique en Italie que chez nous. Les livres de modèles de l'époque en témoignent (1).

Tous ces livres se copient souvent les uns les autres. Ceux qui dessinent des rinceaux, des chimères, des animaux, des attributs, des personnages, concernent surtout la broderie sur toile ou sur filet, ou, vers la fin du XVI^e^ siècle, la dentelle à l'aiguille.

Les modèles spéciaux pour dentelles aux fuseaux ne semblent dater que du XVII^e^ siècle (avec le livre de M^me^ Catanea Parasole).

Jusque-là, on s'ingéniait, les fuseaux imitaient de petits entre-deux ou de petites dentelles pointues, très géométriques. Ou bien encore ils exécutaient, pour des circonstances exceptionnelles, des travaux savants, longs, coûteux et archi-compliqués — comme le couvre-lit offert en 1599 à nos archiducs (2) — où les fuseaux accomplissent de ces tours de force (acrobatie d'un métier dépassant ses limites techniques) qui accusent la naïveté autant que la patience de l'époque.

Le fuseau ne devait trouver sa vraie voie et les dessins qui lui fussent propres qu'au XVII^e^ siècle.

Ouvrières

Il fallait pour cela que l'usage s'en répandit; que les édits somptuaires, en la proscrivant, l'aient rendu plus tentante.

Notons en passant que de 1549 à 1650 il y eut en moyenne un édit somptuaire tous les deux ou trois ans. L'un d'eux défendait, sous les peines les plus sévères, à la province du Velay de fabriquer des dentelles, parce que cette industrie occupait les femmes et que la noblesse ne trouvait plus de servantes! (3)

Les persécutions religieuses, la mauvaise récolte, d'accord avec l'édit, forcèrent le peuple à se joindre aux bandes qui parcouraient le pays et qui moururent de misère ou furent massacrées (4).

---

(1) Voir, au Musée du Cinquantenaire, la collection des anciens livres de modèles — ceux de Vinciolo, de Vecellio, etc. — réédités de nos jours par l'éditeur Ongania.

(2) Voir au Musée du Cinquantenaire.

(3) *De Greef : La Dentellière,* p. 23.

(4) « Arrêt général de la production, disette de tout, qui signale l'agonie de la Ligue et l'anarchie de la France à l'avènement d'Henri IV. Paralysie nationale ». (*d'Avenel* : Paysans et ouvriers.)

Louis XIII retire ce funeste édit en 1629.

Chez nous l'ouvrière, comme le commerce, pâtit des persécutions religieuses des rois espagnols et des persécutions économiques de nos bons voisins les Hollandais : Ils ambitionnaient pour Amsterdam la prospérité vraiment étonnante d'Anvers, qui fut pendant un demi siècle le plus vaste marché du continent. C'est chez elle que s'étaient propagées les industries nouvelles, soutenues non plus par les corporations et leurs règles devenues trop étroites, mais par un capitalisme que le commerce développait.

Les Espagnols furent forcés d'abandonner aux Hollandais la clef de l'Escaut. Nos marchands émigrèrent en Angleterre, en Hollande.

Les ouvrières émigraient plus difficilement. Mais la misère, les exactions des troupes espagnoles mettaient en fuite des villages entiers.

Les auteurs du temps disent que plus de soixante mille familles émigrèrent en Angleterre, dont huit mille au seul mois de novembre 1569.

Ceux qui restaient se tiraient d'affaire comme ils pouvaient. Les bandes de pillards étaient si nombreuses qu'on dut abattre les bois le long des grand'routes et des rivières sur une profondeur de deux cent mètres pour permettre aux gens d'y passer avec quelque sécurité. *(Hist. de Belgique* de Pirenne*)*.

Comment nos pauvres petites ouvrières eussent-elles pu prospérer à une époque pareille ?

« On dit » qu'à ce moment elles portèrent les fameux secrets de leur métier au Danemark, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande. On retrouve nos fuseaux à Töndern, en Danemark, au Devonshire, en Angleterre, et en d'autres lieux.

Mais, chose curieuse, la dentelle ne prospéra jamais dans ces pays comme elle le faisait chez nous. Soit qu'on se procurât plus difficilement du fil fin et régulier, soit que les bonnes « piqueuses » fussent trop rares, soit que le luxe fut moins grand et le sens décoratif moins développé, moins averti ; soit que les rapports fussent devenus bien difficiles entre les patrons qui donnaient et payaient l'ouvrage chaque semaine, et l'ouvrière qui ne pouvait pas attendre... le fait est que la dentelle s'acclimatait mal à l'étranger.

Dans les conditions malheureuses que nous traversions, les ouvrières ne purent guère se perfectionner. Elles se transmettaient le métier, religieusement. Religieusement, est presque le mot, car c'était surtout dans les couvents, les béguinages ou les « Godshuis » que les « filles dévotes » le pratiquaient.

C'était leur façon de se grouper. — De corporation dentellière

il ne reste aucune trace. — Les corporations comprenant des femmes sont rares à ce moment. Les femmes ne pouvaient défendre la ville ni la corporation, ni payer d'aussi fortes cotisations que les hommes. Tant que la dentelle ne fut que d'or, d'argent, ou de soie, elle était vendue par les merciers, qui avaient des corporations. Puis, quand la dentelle de fil fut devenue un vrai métier, répandu dans les couvents et les campagnes, les corporations avaient perdu leur principale raison d'être et leur puissance.

Ce n'étaient plus les villes, jadis soutenues par elles, qui détenaient le pouvoir, c'était le prince. Le pouvoir s'était centralisé et avait autant d'intérêt à voir fleurir l'industrie dans les campagnes que dans les villes.

Ainsi, lorsque vers cette époque, les gens de métier des « bonnes villes » vont casser les métiers à tisser des campagnards, qu'ils considéraient comme des « jaunes », le prince prend fait et cause pour les campagnards qui lui payaient l'impôt comme les autres. Il défend qu'on les moleste.

Les métiers des villes avaient des réglements minutieux, ne faisaient que du travail soigné et surveillé. Les campagnards gagnaient tout autant en faisant l'article ordinaire. Peut-être se contentaient-ils d'un moindre salaire.

Mais nous n'en savons rien. Les dentellières étaient parmi les travailleuses libres; elles purent avoir des confréries, des messes annuelles. Elles pouvaient même avoir, pour un cortège général, des costumes spéciaux, mais elles ne semblent pas avoir poussé très loin l'esprit de corps.

C'est du moins ce que l'on peut déduire de la réponse de tous les archivistes du royaume : Aucun d'eux n'a trouvé quoi que ce soit dans les archives du XVI^{e} siècle concernant ce métier.

Si plusieurs auteurs, Guicciardini entre autres, n'affirmaient que ce commerce était florissant — si nous n'avions pas des portraits et quelques inventaires — on pourrait presque douter de son existence.

Port de la Dentelle

La collection de photographies représentant les portraits de personnages des XVI^{e}, XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles que possède le Musée du Cinquantenaire, permet de se rendre compte de la façon dont la dentelle fut appréciée à ces différentes époques.

Charles-Quint, qui se fit peindre si souvent, Henri VIII, François I^{er}, ni leurs femmes, ni leurs amies, ni leurs seigneurs, ne portent un brin de dentelle. Ils montraient en fait de linge, de petits plissés de

toile fine au cou et aux manches. Ces petits plissés étaient ou bordés de noir et (rarement) brodés de même. Les Médicis, vers le milieu du XVIe siècle, portent encore des cols droits, brodés d'or et ornés de picots. Henri II les imite. La belle Diane de Poitiers porte des rangs de perles pour adoucir le contraste des étoffes et du visage.

La dentelle est connue mais son emploi l'est moins, à ce moment. Celle dont Catherine de Médicis a orné le trousseau de sa fille, n'a guère embelli ce pauvre petit laideron dont la petite tête jaune et renfrognée ne gagnait rien à être montée sur une collerette à picots (1). Mais il y avait alors sur le trône de France une reine jeune, belle et élégante — Marie Stuart — qui pendant la courte durée de son règne (2) sut profiter de la dentelle pour s'en embellir encore. Elle était coquette. Elle eut même d'autres défauts assez notoires. Mais elle eut pour nous le grand mérite de comprendre le parti qu'on pouvait tirer de la dentelle pour s'en faire plus jolie.

C'était justement le problème qu'il fallait résoudre et que la grosse Catherine de Médicis n'avait jamais su trouver.

On portait alors des voiles nommés, (suivant Quicherat), des « affiquets ». Ils étaient maintenus comme en auréole autour de la tête et du buste par des arcelets en fil de fer ou de cuivre.

Marie Stuart imagina d'ajouter à ces arcelets, les « bisettes » encore raides qui faisaient un effet charmant autour de « son fin et clair visaige ».

Il faut voir les portraits d'Élisabeth d'Angleterre, employant les mêmes dentelles, mais plus riches et plus somptueuses, pour comprendre tout l'art et le goût de Marie Stuart. Tandis qu'Elisabeth ressemble à un maussade et grimaçant hérisson, toutes piques dehors, Marie Stuart porte un ornement harmonieux et flatteur.

La dentelle qui eut pu rester une simple fantaisie, comme les nœuds, les boutons, les aiguillettes et autres accessoires changeants de la mode, devint chose durable quand une jolie femme en eut fait une « fleur de lingerie », ou une des élégances de la propreté

A la fin du siècle pourtant, sous Henri III, nous voyons nombre de grands personnages, et le roi lui-même (1574-1589) porter de grandes fraises sans dentelles. Plusieurs tableaux et gravures du temps représentent des groupes de seigneurs, des noces entières, où on ne voit pas un pouce de dentelle.

La dentelle traversait alors une de ces crises de dépression

---

(1) Voir son portrait par Moro dans l'œuvre de Henri Hymans : « Antonio Moro ». (Van Oest, Bruxelles).

(2) 1559-1560.

économique qui se renouvelèrent pour elle, notamment pendant la Révolution et vers la fin du XIXe siècle. Misère, incertitudes politiques et morales rongeaient le budget établi par nos aïeux pour de minuscules et sereines élégances.

Mais en revanche toute l'Italie en porte en cette fin du XVIe siècle et il faut voir la collection de portraits qui nous racontent si naïvement les folies de cette époque : Les têtes des belles dames étaient parfois entourées de collerettes si larges, qu'il fallait des cuillers spéciales, à manche très long, pour ne pas verser de soupe sur ces volumineux ornements.

L'aiguille alors l'emportait en finesse sur les fuseaux; l'Italie « tenait la corde », pour la mode, pour l'art, pour la technique.

Nous ne pouvons pas oublier pourtant les efforts bien personnels, bien bruxellois (on ne pouvait pas encore dire bien belges) que nous fîmes à cette époque.

Un spécimen important nous en est resté.

C'est le couvre-lit, offert par la ville de Bruxelles, en 1599, à nos archiducs, Albert et Isabelle.

Le Musée de Bruxelles le possède, l'expose et l'a fait photographier dans tous ses détails. Il est décrit dans l'ouvrage de M. van Overloop (édité par van Oest) (1). Des artistes, des savants, des historiens, des archivistes ont contribué au déchiffrage de ses hiérogliphes.

Comme fil — un fil écru, assez gros et soyeux — comme technique — toilés, reliefs, brides hardies — il témoigne des procédés connus à cette époque; et les détails naïfs, variés, de ses petits tableaux valent peut-être un volume de documentation sur la mentalité du temps où il fut composé.

Ces empereurs romains, ces sybilles, ces souverains, ces portraits, dont les noms sont tissés dans ces mailles ingénieuses, ces figures sacrées et profanes, de la Bible, de l'Histoire, des miracles de Ste-Gudule, des symboles des cinq sens, tous ces sujets qui nous semblent joyeusement hétéroclites, représentent probablement une grande partie du bagage intellectuel des décorateurs d'alors.

Il faut voir sur place ce mélange audacieusement simpliste dans sa complexité pour se rendre compte des inspirations que nous laissait notre état de pays fermé, censuré, bâillonné, gouverné par l'étranger.

Seules, des bribes de légendes antiques ou récentes, ou d'histoire mal digérée, parvenaient à l'imagination de nos créateurs.

---

(1) Documents pour servir à l'Histoire de la Dentelle (Van Oest, éd.)

Ils firent néanmoins de tous ces fragments un ensemble curieux qui a le mérite de résumer et les limites de la technique du fuseau en cette fin du XVI^e siècle, et peut-être la moyenne des connaissances des dessinateurs, compositeurs « d'imaiges » d'alors.

CHAPITRE IV

PÉRIODE DE CROISSANCE

Première moitié du XVII^e siècle.

Période de croissance à plus d'un titre. Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, qui avait vu naître l'usage régulier de la dentelle, on n'avait pas pu l'employer abondamment à cause de la grande misère de nos pays.

Elle n'était donc presque rien à la fin du XVI^e siècle; elle était enfouie dans les ballots des « merciers »; elle se faisait sur d'assez petits « carreaux » (ou métiers) et devait avoir un nombre assez restreint d'ouvrières capables.

Dès qu'on put respirer, à l'aube du XVII^e siècle, elle recommença à croître d'une façon fantastique; elle déborda même peut-on dire; et la première chose qu'elle fit fut de grandir en dimension.

Les ouvrières qui avaient exécuté le couvre-lit des archiducs avaient procédé par fragments de douze à quinze centimètres, réunis à l'aide de fuseaux. Désormais les métiers s'élargirent. Les pointes s'allongeaient, s'amplifiaient.

Plus moyen de s'en tenir aux simples jeux de croisement de tresses, avec, aux points d'intersection, de petits « toilés » jouant le rôle de mâts ou de « pleins ».

Le fil devenait plus fin, les dentelles moins raides. Il fallait les étoffer par des « toilés » plus larges et plus nombreux. On arrondissait ces toilés, on les égayait par de petits trous qu'on ne peut pas encore appeler des « jours ».

Les petites toiles d'araignées gelées des premiers picots devenaient de jolies feuilles plus flexibles et plus pleines. Comme on portait plusieurs rangs de ces feuilles tuyautés les uns sur les autres, il était même devenu nécessaire de les soutenir par des fils de fer, ou de cuivre. L'archiduchesse Isabelle porte sous sa fraise de dentelle un espèce de cerceau auquel pendent de minuscules paillettes de métal, or ou argent (1). Même appareil métallique pour

(1) Le musée de Cluny possède un de ces appareils dans ses compartiments de dentelle.

les cols en éventail dits « Médicis ». Appareils plutôt grossiers qui figurent dans des gravures représentant des soirées dansantes. (Abraham Bosse).

Nous verrons que l'histoire, assez simple au fond, de la dentelle, tient presque entière dans cette évolution du raide au souple, de la ligne anguleuse à la ligne courbe.

Le linge, lui aussi, non seulement s'affinait, mais se portait d'une façon plus constante et plus générale. Il devenait plus nécessaire de le rendre lavable.

Henri IV, il est vrai, n'avait vers l'an 1600, que cinq mouchoirs et quelques chemises trouées. Mais ses sujettes étaient beaucoup mieux nippées que lui. Marie de Médicis avait apporté de Florence des modes abracadabrantes, qu'elle ne savait pas rendre jolies et « depuis son arrivée », dit Quicherat, « la mode allait toujours en s'enlaidissant ». « En fait de cols, la mode au commencement du siècle fut un continuel chassé croisé de fraises et de collets montants ».

La technique de la dentelle obéit encore, à ce moment, aux mêmes lois que celles du XVI[e] siècle. On continuait à ne pas casser le fil tout en donnant plus de largeur à la dentelle.

Ce n'est plus que de très loin que nous copions l'Italie et ses reticellas. Nous n'avions plus beaucoup de relations avec les autres centres dentelliers. La France chômait. L'Italie ne nous envoyait plus grand chose. Chemins mauvais, négligés, tant en France qu'ici. Ports fermés. Pas de vaisseaux. Partout autour de nous, douanes rigides.

Nous voilà livrés à nous-mêmes et à nos instincts industrieux et industriels Mais bien que Rubens ait un jour dessiné une dentelle, sans la mettre au point bien entendu, si nous fûmes alors de courageux travailleurs, nous ne fûmes pas, en dentelle, de bien brillants décorateurs.

Nous étions du reste livrés aussi à la Hollande, autant qu'à nous mêmes.

La Hollande est à ce moment notre principale cliente, par le fait des traités, et par le fait important de la fraude.

Nos patrons dentelliers en grand nombre ont émigré chez elle; peut-être aussi quelques ouvrières. Peut-être d'Amsterdam à Anvers, quelques relations sournoises s'établirent-elles de patron à patron.

Nous ne faisons plus de dentelle d'apparat, cette dentelle faite pour être associée aux draps d'or, aux chaînes, aux velours, aux bijoux énormes. Le grésillement des petites dentelles à tresses dont les replis multipliaient les éclats autour des têtes n'avait plus de raison d'être. Ces petits feux d'artifice chatoyants seyaient aux fêtes

des grands seigneurs (ils en avaient ruiné plus d'un); ils n'étaient plus de mise chez les marchands puritains de la tranquille Hollande.

Contarini, ambassadeur vénitien, parlant d'eux, écrit en 1609 : « Ils sont si modérés qu'on ne voit chez les plus riches, ni luxe ni pompe extraordinaire. Ils ne font point usage de serviteurs, ni d'habits de soie. Très peu d'argenterie, point de tapisseries dans les maisons; tout le ménage est très mince et très limité. Tous conservent chez eux et dehors, dans l'habillement et le reste, la vraie modération d'une modeste fortune sans qu'on y voie de superflu ».

Et Taine (*Philosophie de l'Art,* t. II, p. 72) : « Quand le comte de Leicester vint commander pour Elisabeth, en Hollande, et quand Spinola vint traiter de la paix pour le roi d'Espagne, leurs magnificences monarchiques firent contraste et presque scandale ». « Le chef de la République, le héros du siècle, Guillaume d'Orange, le Taciturne, portait une vieille robe qui eût paru rapiécée à un étudiant, un pourpoint déboutonné tout pareil, et un gilet de laine comme les bateliers ».

Ce n'est pas chez ces gens là que nous pouvions écouler notre stock de fraises transparentes.

Pourtant, le diable est bien fin. Et à ce moment je crois qu'il fut du parti de la dentelle.

La Hollande s'enrichissait par ses qualités d'économie et de mépris du faste. La richesse développe la vanité. On ne voulait aucun étalage de luxe mais comme on professait un vrai culte pour la propreté, la netteté, pour le linge qui se renouvelle en se lavant, on eût du linge simple, mais fin, toujours plus fin. On commença par y ajouter de minuscules dentelles (voyez les fichus des bourgeoises hollandaises au commencement du XVII^{e} siècle).

Au fur et à mesure que l'or envahissait Amsterdam, la dentelle des fichus s'allongeait. Mais, et c'est ici que le diablotin qui gîte dans la dentelle montre le bout de l'oreille, il fallait que cette dentelle figurât du linge, et non un succédané des passements d'or et d'argent. Il fallait qu'on pût la baptiser « linge » comme le fameux poulet du vendredi, baptisé « carpe ».

Cette charmante petite hypocrisie nous valut les dentelles où dominait le « toilé ».

Si la « tresse » et ses jeux transparents avaient dominé au XVI^{e} siècle, le « toilé » (sorte de tissage aux fuseaux) prenait sa revanche.

On le disposait en grappes de feuilles, de cloches, de fruits, séparées les unes des autres par des séries de brides très courtes ou simplement par des lignes de petits jours. On imitait aussi ces grosses

fleurs massives, chrysanthèmes ou roses à cent feuilles des porcelaines de Chine, que nos dentelliers émigrés voyaient aux vitrines hollandaises.

Le beau côté de ce luxe est qu'il était intime et sérieux; la dentelle devait être lavable, solide; fine, par ce qu'elle était destinée aux fêtes intérieures, familiales, et non aux exhibitions d'apparat; forte pour durer.

Il ne faut, pour obtenir ce résultat, qu'un enseignement logique et clair de la mise en carte (ou piquage) permettant au dessinateur de dicter, sans erreur d'exécution, sa volonté, son inspiration d'artiste à l'ouvrière qui doit la mettre en œuvre.

La solidité de ces dentelles à « fil continu » peut leur valoir, comme aux tapis d'Orient, une vogue moins éphémère que celle des fantaisies moins robustes.

Avez-vous jamais vu dans un couvent une petite nonnette, sacristine, déplier, replier les dentelles des aubes, des étoles dont elle a la garde? Elle les touche à peine; elle les dispose avec un soin touchant; elle semble leur demander pardon de les remuer; elle les lave avec des mains blanches et fines et les traite comme des choses sacrées.

C'est un peu de cette façon que les Hollandais considéraient et soignaient les dentelles. Les respectant pour ce qu'elles avaient coûté de travail et d'argent, ils étaient les sacristains de leurs trésors.

C'est ce qui nous les conserva. Il est donc entendu que toutes ces dentelles à technique serrée, à dessin compact, de la première moitié du XVII^e^ siècle, sont classées comme dentelles hollandaises. Pour ce qui est de leur réelle provenance, il est probable qu'elles furent faites dans le nord de nos provinces et qu'Anvers, voire Malines, les virent naître, car il reste peu de traces d'industrie dentellière en Hollande.

Nos fuseaux ont dû se répandre peu à peu dans le pays flamand, propagés par les couvents, par les écoles. Mais d'après le peu qu'on puisse en juger maintenant, il semble qu'Anvers soit resté longtemps le centre d'une industrie qui était née dans ses murs.

Aucune autre ville, sauf Bruxelles, n'a gardé de documents de ces commencements. Les archives de Gand, de Bruges, d'Ypres, n'en soufflent mot, en dépit des légendes qu'on rappelait aux époques romantiques. Malines conserve quelques souvenirs qui remontent au XVII^e^ siècle.

Bruxelles a donc seul la chance de posséder une pièce historique, datée et marquée d'autant de signes qu'on peut en désirer. (Voir le chapitre précédent).

Exécuté par les dentellières de la paroisse de Sainte-Gudule, ce chef-d'œuvre est peut-être l'exemple le plus typique et le plus complet de ce qu'était la plus belle des dentelles il y a 320 ans. Le fil n'en est pas tout à fait blanchi; n'est pas fin; les dessins des personnages ne sont évidemment pas faits pour flatter le métier. On prenait n'importe quel dessin et il fallait que la dentellière ou plutôt la piqueuse se débrouillât.

Elle y ajouta même des points en relief pour « embellir » les fraises et les manches de ses personnages. Dirigé de près par des patrons avisés, ce travail ne pouvait guère être fait ailleurs que dans un centre à la fois industriel et cultivé.

Les *points en relief* qui soulignent ses toilés appartiennent bien à Bruxelles, qui fut seul à en faire jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Ceux qui ornent le couvre-lit des archiducs semblent même constituer, pour l'époque, un de ces tours de force dont on ne trouve pas de traces dans les ouvrages contemporains. Ce travail appartient donc à la classe de ces chefs d'œuvre, pièce de maîtrise ou d'exposition qui restent en dehors de leur temps pour prédire et annoncer l'avenir.

Il prouve en tout cas la supériorité dentellière de la ville de Bruxelles, ville de luxe, de résidence, qui reprenait lentement le rôle commercial que la fatalité — et la Hollande — avaient arraché à Anvers.

D'Anvers pourtant sortit encore, en ces mêmes années du XVII[e] siècle commençant, le germe d'une autre dentelle.

C'était la *Valenciennes*. Son histoire, excellemment contée par M. Mabille de Poncheville (*La Dentelle à la main en Flandre,* chez Giard, Valenciennes) est une des seules monographies sérieuses que nous possédions sur nos villes dentellières.

Au moment où nous en sommes arrivés, Valenciennes, comme chacun sait, appartenait à l'Espagne et était une des villes les plus commerçantes de notre Hainaut.

Une jeune Valenciennoise, Françoise Badar, était venue apprendre le commerce à Anvers. Par une chance unique, elle laissa des mémoires qui furent publiées un siècle plus tard.

Nous y lisons que, entrée dans la famille de dentellières pauvres, elle apprit rapidement la dentelle et qu'elle la faisait si bien « que cela engagea plusieurs personnes à leur amener leurs filles pour leur apprendre à faire toutes sortes de dentelles; et qu'en peu d'années, ces personnes, de pauvres, devinrent à leur aise ».

On ne parlait à Anvers, dit le chroniqueur, que des ouvrages de la Wallonne.

Mais quand celle-ci retourna se fixer à Valenciennes, ses anciens patrons d'Anvers « redevinrent pauvres comme avant »!

Françoise Badar au contraire, avec l'aide de quelques flamandes qu'elle avait embauchées, fonda une industrie prospère, et sa technique était si solide et si légère à la fois, qu'elle dure encore, tandis que tant d'autres techniques ont évolué.

Pour trouver des débouchés au travail de ses ateliers, elle voyageait. La France lui était fermée par des édits prohibitifs sur la dentelle. Le dernier date de 1660. — Elle venait donc vers la Flandre du Nord où sa marchandise, plus fine, trouvait acquéreur.

« Un jour, dit-elle, j'étais sur le grand chariot pour aller à Bruxelles; des soldats (1) vinrent et le pillèrent et firent mettre pied à terre à toutes les personnes qui étaient dessus, et volèrent tout ce qu'elles avaient. Il n'y eût que moi à qui ils ne dirent pas un mot, quoique j'eusse plus à prendre que toutes les autres ».

La fraude devait être importante. Mazarin, profitant du passage en Flandre d'un de ses envoyés, le charge de lui acheter pour vingt mille écus de dentelle, puisque l'envoyé était à l'abri des douanes!

Quand, en 1677, la ville de Valenciennes redevint française, la dentelle prit un nouvel essor. Joignant la solidité flamande à la grâce des dessins français, elle eut une vogue qui devait être longue, puisqu'elle n'a pas cessé depuis.

Les dessins du XVII^e^ siècle ne ressemblaient pourtant pas aux nôtres. Ils se rapprochaient davantage de ce que nous appelons aujourd'hui du « Binche ». Le fond de réseau n'existait guère encore il y a trois cents ans. Les dentelles d'Anvers, dont celles-ci s'étaient inspirées, ressemblaient beaucoup à une soupe aux vermicelles, formée de petits toilés, de pois, rejoints entre eux par des brides très libres, donnant l'aspect d'un semis de têtards. Il est possible que cette technique ait donné naissance au « fond de neige ». Qu'en est-il?

Nous n'en savons absolument rien. La France a jusqu'ici deux monographies sérieuses de ses villes dentellières, celle de M. Mabille de Poncheville sur Valenciennes, et celle de M^me^ Despierres sur Alençon. L'Italie en possède aussi. Mais en Belgique nous n'avons pu réunir encore que des documents séparés, en grand nombre il est vrai, des portraits, quelques inventaires, et des conjectures.

L'histoire belge de la dentelle est donc comme elle, un tissu

(1) Bandes espagnoles, probablement mal payées.

plein de trous, à peine ravaudés par la découverte de quelques spécimens portant leur date et l'indication de leur lieu d'origine.

Le « Binche » ancien se compose de toilés, de « grillés », ou toilé à trois fils et du petit fond à pois, dit « fond de neige ». Les « jours » y sont inconnus. Comme la Valenciennes, il reste fidèle au « fil continu » et il aime mieux nuire à la régularité de ses points, mettre de ci de là une bride de huit fils ou une bride simplement tordue, que de trancher la difficulté, et le fil 1).

C'est ce qui lui donne cette jolie allure naturelle et fantaisiste que n'auront jamais les fonds trop réguliers aux piqués géométriques; mais ces fonds réguliers facilitent la besogne du piqueur; et je crains qu'ils n'aient la vie dure.

Voilà donc, dès le commencement du XVII[e] siècle, deux dentelles wallonnes, « wallonnes d'esprit » sinon d'invention absolue (2).

Transformation du Commerce

Vers cette époque, au lieu de rester dans la main des petits patrons, le commerce prit un essor de plus en plus capitaliste.

De denrée accessoire fournie par les merciers, la dentelle devenait peu à peu l'objet de spéculations beaucoup plus vastes (3). Elle était spécialisée par de grandes maisons qui dressaient d'une part des contrats de travail, d'autre part des contrats de vente.

Et ce sont les campagnes qui travaillent pour les grands patrons; les campagnes libres, dépourvues de chartes et de règlements corporatifs, (fauteurs d'entraves et emmailloteurs d'initiatives), les campagnes vers lesquelles affluent nombre d'ouvriers des villes par un phénomène contraire à celui que nous avons vu en ces derniers siècles.

Le capitaliste ne paie pas très grassement; mais il donne beaucoup de commandes; on les exécute comme on veut, en se faisant aider, en travaillant tard, quitte à se reposer quand on en a envie. Le capitaliste procure fil et modèles. Il n'est pas tenu à

---

(1) Binche appartint à la France de 1668 à 1678. — L'influence de M[lle] Badar et de ses écoles pouvait s'y faire sentir avant cette époque.

(2) « Ainsi la région wallonne demeura pendant les plus mauvais jours du XVI[e] siècle une pépinière d'artisans, de marchands, de capitalistes qui, dès la reconquête des provinces flamandes, contribuèrent largement à y ranimer l'industrie. Nous voyons en effet au commencement du XVII[e] siècle les villes du Nord attirer dans leurs murs des ouvriers et des entrepreneurs wallons ».

(H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, T. IV, p. 419).

(3) Voir Pirenne, *Histoire de Belgique*, T. IV, p. 424.

vendre du bon ouvrage exclusivement. S'il trouve avantageux d'envoyer en Espagne, où on paie mal, une marchandise trop hâtivement exécutée, il s'arrange pour la payer moins cher, et pour faire des dessins moins compliqués. Ses bons dessins, ses meilleurs dessinateurs seront réservés aux envois vers la France, où ils devront lutter avec la dentelle Italienne qui y arrive peu à peu.

Cet envahissement du pouvoir du capital explique *en partie* le peu d'intérêt artistique qu'offre la dentelle à ce moment. Mais si l'esthétique approximative (j'allais dire dadaïste) des campagnes régnait sur les dentelles d'exportation, l'art se conservait, assez correct, dans les villes. Correct, sans plus, car la première moitié du XVII^e^ siècle n'est pas une période très heureuse pour la dentelle, ni pour l'ameublement d'ailleurs.

Les élégants, qui n'étaient pas encore les raffinés du siècle qui allait venir, s'en contentaient à cette période agitée.

Le commerce, lui, n'avait guère que le choix des vexations. Si on voulait exporter, il fallait se servir des vaisseaux français ou hollandais, très coûteux.

Les voitures ou charrettes (1) des manufacturiers se rendant aux foires nationales ou internationales devaient payer des droits de Tonlieu, d'octroi, d'entrée, de sortie, de pondgeld, de barrière, etc., quand les voitures n'étaient pas arrêtées ou confisquées et qu'il ne fallait pas faire des démarches au siège du gouvernement pour les ravoir. Puis, un deuil de cour arrêtait le commerce de luxe pendant six mois ou un an. Le mariage d'une princesse étrangère amenait une autre mode; il fallait essayer de vendre les dentelles démodées en Pologne, en Espagne, d'où elles revenaient parfois détériorées.

L'Angleterre s'ingéniait à entraver ce commerce. Elle prenait des corsaires à sa solde, leur donnait des lettres de marque et les protégeait. Ses bateaux s'embusquaient près des côtes de France ou d'Espagne, attendaient nos navires au passage, s'en emparaient, faisaient butin de toute la cargaison, tuant tout l'équipage, ou l'abandonnant en pleine mer sur des chaloupes.

En 1680, l'Angleterre défend d'importer des dentelles de Belgique. Des ouvrières flamandes ayant émigré là-bas, l'Angleterre tente d'en faire commerce. Mais ces ouvrières, séparées de leurs patrons-directeurs et dépourvues de modèles, n'inventent qu'une dentelle très pauvre, déjà fine, mais composée de petits sujets informes reliés par des brides trop longues ou trop minces; une soupe — autre variété de nos vermicelles flamands — qui témoigne comme

(1) Voir *Histoire de Belgique* de Vanderlinden.

ceux-ci de la nécessité de *compositeurs de dessin*, ou d'une certaine science de la décoration; je dis, de *la décoration appliquée à une technique,* ce qui est tout autant une science qu'un art.

Que fit-on, en cette occasion?

On laissa frauder les Belges qui importèrent à Londres leurs plus beaux spécimens de dentelle, qu'on baptisa « dentelle d'Angleterre ».

On était toujours à l'époque du poulet qu'on baptisait carpe, le vendredi. C'est ce même poulet, la plus luxueuse de nos dentelles, et bien belge, d'invention bruxelloise, qui porte encore aujourd'hui son vieux nom de carpe, c'est-à-dire de « Dentelle d'Angleterre » ou « Point d'Angleterre ».

En France, Henri IV tentait d'aménager les fleuves, de réparer les routes, de créer des ports, une marine, d'intensifier le trafic. Lui qui protégea la soie de Lyon, il aurait protégé la dentelle si il en était resté dans son royaume. Mais elle en avait été chassée par Henri III. Il n'y avait plus rien à protéger. Il ne restait plus qu'à mettre des droits exorbitants sur la dentelle de Flandre, ce qu'il fit. On ne parle pas de droits sur la dentelle italienne, qui, plus coûteuse que la nôtre, ne devait pas avoir grande vogue à cette époque éprouvée.

Notre dentelle entrait en France pourtant, tout comme par devant, par des moyens de plus en plus ingénieux, sinon honnêtes; et Henri IV lui-même en fit frauder pour Gabrielle d'Estrée.

La « Grande Encyclopédie » assure que notre archiduchesse, Claire Eugénie *Isabelle,* eut l'intention de faire creuser un canal de la Meuse au Rhin afin de faciliter le transport de nos marchandises. Mais les Hollandais, voire la principauté de Liége, tout autant que la pénurie de nos finances en empêchèrent la réalisation.

Notre petit marché national était insuffisant à nos actives industries.

Nous serions morts étouffés si nous n'avions pas fraudé. Aussi fraudions nous! Le gouvernement était pour ainsi dire obligé de fermer les yeux.

De 1625 à 1629, tout commerce avec la Hollande est défendu. Plus de passe-port ni de licences aux commerçants comme cela s'était fait au commencement du siècle.

Nous avions avantage à faire blanchir en Hollande le fil des toiles fines et de la dentelle. Pendant les années citées plus haut, on dût fonder, à Borgerhout près d'Anvers, une blanchisserie qui fut longtemps la seule du pays.

On l'avait pour cette raison dispensée de tout impôt.

Plus tard, un concurrent surgit qui demande les mêmes faveurs; je trouve dans les archives de l'État sa très explicite supplique qui jette un jour clair, et crû sur le sort des ouvriers :

« Michel Millot demande pour sa manufacture de Namur, l'affranchissement des guets, gardes, logements et tailles réelles pour les habitations ; l'exemption des droits de Tonlieu, et de ceux d'entrée et de sortie ; des droits de pondgeld à Gand, des droits d'accise à Louvain, et de tous les autres, sur les outils, etc. ; demande que les ouvriers soient aussi exempts de droits ; (on doit les payer moins cher) ; qu'ils ne puissent quitter sans permission écrite, et que personne ne puisse les débaucher avant le terme de leur engagement, à peine de restituer les dits ouvriers, et d'une amende de deux cents écus, applicable à l'hôpital de Namur ; que les difficultés qui pourraient survenir entre le patron et les ouvriers au sujet de la dite fabrique, seront décidées sommairement sans forme ni figure de procès, et sans appel, par *un* commissaire à dénommer par *un* magistrat de la Ville. Les ouvriers ne pourront quitter que s'ils ont de justes causes, parmi lesquelles ne seront pas comprises celles d'augmentation de salaires. »

La requête est accordée. Un autre concurrent demande, *en outre*, une pension sur le pays ou la province, pour payer la maison des ouvriers étrangers qu'il devra appeler ; l'usage exclusif de la rivière qu'il emploie, l'expropriation forcée des terres dont il a besoin, le monopole de la fabrication pendant vingt ans, la prohibition absolue des marchandises concurrentes, l'obligation à tous ceux qui sèmeront du lin de l'en avertir... etc., etc.

Un autre, dont le fil à dentelles va se faire blanchir à Borgerhout, a des fileuses, lesquelles filent en France, où elles sont mieux payées. Celui là demande qu'on leur fasse défense de travailler pour les Français, sous peine de confiscation et autres peines grièves. (3 florins d'amende, entre autres).

Il fallait que le commerce fut tombé bien bas pour qu'on le protégeât d'une façon aussi effrénée.

Il fallait aussi que les ouvriers fussent bien dépourvus de défense vis-à-vis des patrons

Quant aux dentellières, je trouve une lettre du roi d'Espagne, Charles II, qui ne doit être que la réédition de ce qui se passe au commencement du XVII^e^ siècle, dès qu'il fut reconnu que la dentelle était un revenu pour le pays.

Le roi condamna « au pilori et à être publiquement fouettées les femmes qui se laisseront engager à travailler en France. Condamne leurs complices », parents, aubergistes, et ceux qu auront eu connaissance du fait, aux mêmes peines y compris la confiscation des biens ».

Il est probable que la répartition des biens confisqués se faisait

encore comme au temps de Charles V : un tiers pour l'empereur (ou le roi), un tiers pour le dénonciateur et un tiers pour l'officier qui rendait l'arrêt.

CHAPITRE V

APOGÉE

Nous avons vu que l'honnête et solide technique flamande avait bien de la peine, au milieu du XVII[e] siècle, à conserver (j'allais dire son sérieux), ses qualités, tout en imitant les dentelles italiennes et les beaux rinceaux de la Renaissance. Et nous avons vu qu'elle avait déjà fait des accrocs à ses principes, on pourrait dire des raccrocs, pour certaines dentelles dites flamandes.

Mais du moment où on avait trouvé le moyen d'abandonner le principe du « fil continu » et qu'on s'était lancé dans les voies du « raccrochage », des « brides rapportées », il n'y avait plus de raison de s'arrêter.

Le procédé était trop facile, sinon pour l'ouvrière, du moins pour le dessinateur et la piqueuse. Et ces deux personnages furent de tout temps des oiseaux rares.

Voilà donc le « procédé » remplaçant la science, les longs calculs et les patientes études. Procédé qui permettait des effets plus légers, plus variés, plus élégants! Il ne faut pas s'étonner si le vieux « fil continu » fut à ce moment un peu délaissé, avant qu'il eût pu produire tous ses effets.

Il n'était pas abandonné, pas plus que le coussin fixe qui lui suffisait. Mais le principe du coussin mobile était admis et on allait en tirer toutes les ressources du travail fait « *à pièces rapportées* ».

Comme ces deux genres de travail sont bien distincts et divisent tout le domaine des fuseaux en deux catégories tranchées, il faut que nous considérions leurs avantages, séparément.

Le *fil continu*, outre sa solidité, pouvait, devait être confié à des ouvrières isolées. Le patron ou modèle une fois donné, la même ouvrière pouvait en faire des kilomètres et les vendre elle-même si bon lui semblait; en sortant de ses mains, le travail était terminé.

Seulement, il fallait pour cela que son modèle fut non seulement bien choisi, mais bien piqué. Et les piqueuses-patronneuses, qui, dans la hiérarchie de la dentelle sont des manières de lieutenants, de contremaîtres, si vous voulez, sont en général des ouvrières mieux douées d'intelligence ou de patience, qui, ayant fait un effort pour s'élever au-dessus du niveau de leurs camarades, ne veulent pas perdre le fruit de cet effort, et tentent depuis trois cents ans, de monopoliser leurs connaissances. Ce sentiment, renforcé de toutes les défiances et les sournoiseries rurales ou provinciales, a réduit leur nombre au strict nécessaire. Si bien qu'aujourd'hui, ces prudences répétées menacent de priver la dentelle d'un de ses plus indispensables éléments d'existence.

Donc, il était logique qu'en simplifiant leur besogne, on diminuât aussi l'importance de ces prudentes personnes.

Le travail dit « *à pièces rapportées* » nécessitait un soigneux piquage, mais l'étude en était moins ardue, et dès qu'on en avait compris les premiers principes, on pouvait le pratiquer plus facilement. Il avait, si je puis dire, des secrets plus uniformes, tandis que chaque nouveau dessin « à fil continu » était un petit problème en lui-même.

On pouvait donner les différentes parties du nouveau travail à des ouvrières différentes et faire ensuite rejoindre ses pièces séparées par une personne habile, surveillée par le fabricant lui-même.

Le judicieux assemblage de toutes ces pièces séparées remplaçait, en quelque sorte, la méditation laborieuse du déchiffrage des dessins « à fil continu ». Dans les dessins hollandais en toilé, en forme de grappes dont nous avons parlé, il s'agissait déjà de rejoindre quelques pièces séparées. Mais on évitait ce « crime » tant qu'on pouvait, et on le dissimulait habilement. Il se fit ensuite une sorte de dentelle qui ne dura pas et qui ne se composait que de fleurs et de motifs séparés, rejoints ou raccrochés les uns aux

autres, sans fond ni brides, ressemblant un peu à une certaine dentelle qu'on a baptisée « rosaline aux fuseaux », très en vogue à l'heure actuelle, et basée sur le même principe. Le fil à dentelle n'était pas encore, vers 1660, assez fin pour que ce procédé fut élégant. Pratiqué en Italie à la même époque, avec un tissage plus serré, il devient même sec et dur.

Il était naturel qu'on fasse intervenir *les brides* pour adoucir ces assemblages.

Vous pouvez voir ces petites tresses, à l'envers de la dentelle, courant d'une fleur à l'autre comme un petit cordon de soutache, qui se glisse sous les toilés quand il ne peut pas se montrer. Il fait de petites promenades fantaisistes à l'abri des fleurs pour ne pas rompre. Et dans la petite révolution qui s'opère, les brides gardent encore quelque tradition de la vieille solidité d'autrefois.

Mais désormais les transformations se pressent les unes sur les autres. Le fil est toujours plus fin. Bientôt la petite tresse à quatre bouts qui sert de bride sera trop mince pour traverser toute seule les grands espaces vides qui séparent les fleurs. On la garnit de picots, on la multiplie, on la régularise, si bien qu'on arrive au fond de réseau presque sans s'en apercevoir. Milan faisait la même expérience à la même époque.

Mais nous n'allons pas nous disputer pour la préséance. Ces choses étaient d'ailleurs si naturelles qu'elles devaient être, comme toutes les découvertes, trouvées de plusieurs côtés à la fois. Notre réseau ressemble alors beaucoup au réseau de Milan, c'est une maille tressée, qui ressemble à une maille de Valenciennes agrandie, mais les points d'intersection sont différents dans les deux pays. A ce moment, c'est-à-dire à la fin du XVII^e^ siècle, les mailles *de fond* deviennent très curieuses. On sent partout une recherche très attentive de la technique qui oscille entre le « joli » et le « facile ». Nous verrons la stabilisation de cette tendance au XVIII^e^ siècle.

C'est aussi à la fin du XVII^e^ siècle qu'on essaya ces petites séries de spirales faites en une sorte de lacet aux fuseaux, qui s'enroulaient les unes sur les autres en formant de petits reliefs involontaires, pittoresques mais irréguliers. Quant aux reliefs réguliers, ils se pratiquaient déjà un peu à la façon dont nous ferions un petit pli « pincé » à une étoffe fine. L'aiguille et le crochet pouvaient y être employés. (On les fit autrement plus tard.)

Toutes ces transformations de la technique semblent s'être localisées, pour notre pays, à Bruxelles et dans ses environs immédiats. Anvers, Malines, Bruges et les campagnes continuèrent

la vieille technique, et les vieux dessins, tout au moins jusqu'au XVIII[e] siècle.

Et cela se comprend : Tous les essais et dessins nouveaux demandaient non plus seulement un bon piquage et une bonne main pour chaque pièce de dentelle, mais un ensemble d'ouvrières travaillant aux détails d'une même pièce, détails qui devaient être « assemblés » sous l'œil du maître et que seuls les fabricants importants pouvaient combiner. Il fallait qu'ils eussent d'abord un assez grand nombre d'ouvrières, assez de capital pour faire des essais nombreux et coûteux, la possibilité de les surveiller de près et constamment, d'autre part il fallait qu'ils aient des relations commerciales étendues et bien établies pour savoir ce que voulait la mode du jour, relations plus faciles à cultiver de Bruxelles que d'ailleurs.

Bruxelles, siège du Gouvernement, avait repris comme tel la première place parmi les villes belges, et l'héritage d'Anvers pour plusieurs industries de luxe. Les fabricants de dentelle y étaient plus nombreux, semble-t-il, et ils étaient en relations plus suivies avec la France. Ils avaient profité des inspirations des artistes parisiens et nos dessins prenaient l'allure majestueuse de l'époque.

Ces dessins, dans les mains françaises, avaient subitement, d'esclaves de la technique qu'ils étaient, pris des libertés que nos pères durent certainement qualifier de licences. Plus de guirlandes ni de dessins continus, suivant les mouvements du fil. Plus d'équilibre minutieux entre les pleins et les vides. On osait donner aux fleurs des formes plus arrondies, puisqu'on parvenait à les tisser en rond, pour ainsi dire, au lieu de les tisser tout droit. On les entourait de cadres symétriques, de grands losanges renfermant des motifs variés.

Cette disposition, élément que ce règne avait ajouté aux libres flores de la Renaissance, avait besoin de diversités techniques pour éviter la dureté. Il fallait donc employer des mailles différentes d'effet et de transparence pour adoucir ce que les dessins avaient de trop architectural. C'est ainsi que les « jours » ou si l'on veut les accidents des toilés prirent peu à peu une importance plus grande, et servirent à introduire de la nuance dans ces dessins qui jusque-là avaient été surtout des effets de noir et de blanc.

Nous en avions bien fini, de la bonne petite dentelle hollandaise à toilé dominant. De nouveau, sous l'influence française, nous rêvions aux splendeurs et aux raffinements des cours. Notre dentelle avait des élégances qui n'avaient plus rien de ménager!

L'artiste à la mode à Paris, celui que Colbert avait obligé, à

prix d'or, à s'occuper de la dentelle française était Bérain. Lebrun, qui était à la tête des manufactures royales, dut s'en mêler aussi, d'autres peut-être parmi la pléiade d'excellents dessinateurs qui se consacrèrent alors au dessin industriel comme Caffiéri, Oppenord, Coysevox, etc., etc. Mais en dentelle, Bérain tint la tête.

Pour les dentelles de grande dimension, il adopte un dessin vertical, ressemblant tantôt à un candélabre, déployant de bas en haut et de tous côtés ses branches minces sur un fouillis de petits détails (c'est ce qu'on a appelé ses dessins candélabres); ou des motifs renfermés dans un cadre plus ou moins géométrique discrètement marqué, mais donnant de l'unité à l'effet et de la régularité à l'ensemble.

Ces grands dessins de Bérain avaient un aspect largement décoratif. Ils évitaient les angles trop accusés et dissimulaient leur rigidité par la variété des fonds. Ces hauts volans, ces aubes, pouvaient se voir de loin comme de près. Leurs effets étaient assez marqués pour être un décor, assez fondus pour rester bien légers, bien « dentelle ».

On faisait en France, à Alençon, Argentan, Sedan, etc. plus de dentelle à l'aiguille qu'aux fuseaux. Les artistes français avaient ajouté aux modèles italiens une finesse, une légèreté qui faisaient des anciennes passementeries vénitiennes, une sorte de dentelle qui ressemblait davantage au travail souple des fuseaux. Cela nous permit de continuer à les copier.

Mais cela n'empêcha pas les dentelles aux fuseaux de rester beaucoup plus « linge » si je puis dire, d'être des ornements plus flous, des dentelles d'été, associées aux étoffes transparentes et fines. Les dentelles à l'aiguille, qui avaient plus de corps, s'employaient « à plat » sur les velours et les brocarts comme jadis les passements d'or et d'argent.

Vers la fin du XVII[e] siècle notamment, Venise inventa ces énormes reliefs, où des chenilles de grandeur naturelle se promenaient sur des fleurs épaisses, reliées entre elles par des brides très fines. L'effet en était lourd, mais riche et faisait de la dentelle une sorte de broderie-passementerie qui n'avait rien de commun avec nos ouvrages accessoires de lingerie.

Les bons vieux passements métalliques vivaient encore. On ne les enterra jamais complètement. Mais on commençait à les reléguer dans les dentelles d'ameublement.

Tous ces changements avaient été provoqués assez rapidement par une cause extérieure, presque indépendante des évolutions graduelles de la mode.

Je veux parler des idées de Colbert et des fameuses manufactures de Louis XIV.

Colbert croyait enrichir son pays en empêchant l'or français de se répandre en Flandre, en Italie, qui produisaient des dentelles, des tapisseries et d'autres choses qu'on ne trouvait pas en France. Il persuada à Louis XIV qu'il serait bon d'*obliger* son pays à fabriquer ces marchandises de luxe.

« Malgré son esprit ouvert et la haute intelligence qu'il avait des affaires », dit Noël, dans son *Histoire du Commerce*, « Colbert partageait l'erreur funeste de son temps et croyait qu'il n'y avait pour l'ensemble des nations qu'une quantité donnée de richesse, et, qu'en conséquence, la prospérité de la France était intimement liée à la ruine de la Hollande... »

« Il croyait pouvoir se passer des soies du Levant, des tapisseries des Flandres, des chevaux d'Angleterre et de Barbarie! Il établit toutes sortes de manufactures qui coûtaient plus qu'elles ne valaient », dit l'abbé de Choisy.

« Il ressort pourtant de sa correspondance que les faveurs qu'il accordait ainsi à diverses industries n'étaient dans son esprit que des béquilles pour leur apprendre à marcher, béquilles qu'il comptait leur retirer ensuite ».

Ce fut le cas pour la dentelle; et les « béquilles » de Colbert, bien que brutales et vexatoires, développèrent pour un temps l'art et l'industrie en France. Mais était-ce le meilleur moyen?

Il semblait qu'on puisse tout prendre à un petit pays comme la Belgique, et des lois qui étaient en dehors de l'atteinte d'un grand ministre, des lois économiques vinrent peu à peu enrayer ses projets.

La Belgique était protégée par la force de ses traditions industrielles et par ses conditions économiques. Isolée, pauvre à ce moment et très peuplée, e le produisait mieux que partout ailleurs un travail patient, long, dont rien ne la distrayait et qu'elle livrait à des prix très bas.

Mais Louis XIV écouta Colbert; et ses premiers succès lui donnèrent raison sur certains points.

Le 5 août 1665, le roi accordait un privilège *exclusif* pour dix années et une gratification de 36,000 livres à une « Compagnie », un Trust, en fait, qui pourrait seule faire travailler toutes les ouvrières de France, dans les villes où il y avait déjà des dentellières comme Alençon, Aurillac, Sedan, Reims, Duquesnoy, Arras, Loudun, etc.

Cette Compagnie, afin d'avoir tous les procédés connus à l'étranger, fit venir à ses frais des ouvrières d'Italie et des Flandres et les distribua dans ces différents établissements.

Lorsque le directeur général envoya ses sous-directeurs et ses maîtresses ouvrières étrangères dans les villes de France, il arriva, ce qui était facile à prévoir, des troubles, des émeutes, des révoltes dans toutes ces villes. (Voir l'*Histoire de la Dentelle d'Alençon*, par Mme Despierre.)

C'était en effet embaucher les dentellières comme des conscrits (il y en avait 8,000 à Alençon et aux environs). C'était pour elles le service personnel, général et obligatoire. Pour les maîtresses ouvrières et les marchands, c'était une ruine.

Un brave homme, Favier Duboulay, intendant d'Alençon, écrit à Colbert : « Ce qui leur fait à présent crier miséricorde, c'est que toutes sortes de personnes ne sont pas propres à travailler au point qu'on veut faire et les enfants en seront frustrés et éloignés parce qu'ils ne peuvent être assez habiles pour s'appliquer à ce point si fin; et tous ceux et celles même qui y gagnent leur subsistance ne pourront jamais y parvenir, étant accoutumés au gros point dont néanmoins ils ont à présent le débit; c'est ce qui fait qu'ouvertement ils résistent à ces établissements, croyant que par là on leur ôte le pain de la main, et le moyen de payer leur *taille* ».

Mais Colbert ne cède pas. Les émeutes redoublent; jusqu'à ce que le bon intendant ait trouvé un moyen transactionnel qui calme les esprits.

Il fait venir chez lui les principaux marchands et maîtresses ouvrières et on finit par s'entendre. La « Compagnie des nouveaux points de France » s'engageait par contrat à laisser les ouvrières libres, aussitôt qu'elle en aurait trouvé 200, suffisamment habiles. Les autres devaient faire marquer leurs patrons au bureau de la Compagnie et s'engager à ne pas copier les dessins de celle-ci.

Cela n'empêcha pas les vingt ouvrières vé itiennes qu'on envoya à Alençon pour y enseigner le point à l'aiguille si fin, d'y être d'abord insultées et frappées.

Il faut croire que les dentellières qu'on avait recrutées (?) en Belgique n'étaient pas toutes venues de leur plein gré, ou ne se plaisaient guère dans les manufactures, car on trouve une lettre annonçant à Colbert que « les trois filles flamandes qui s'étaient échappées de ses manufactures ont été reprises ».

Mais la Compagnie ne se contente pas de ses deux cents ouvrières.

On recommença à vouloir les embaucher de force, et, sur huit mille, la manufacture en réunit sept cents. Les autres se dérobèrent et fraudèrent. Elles furent soutenues dans leur fraude par quantité de personnes.

« Les marchands, les maisons de qualité, les couvents même vinrent à leur aide », dit Mme Despierre.

Il faut croire aussi que la Compagnie dût, après bien des luttes vaines, se résigner à cet état de choses et ouvrir enfin les yeux à la réalité.

Après dix ans de cette bataille, de ces tourbillons d'amendes, de perquisitions, de querelles, le privilège de la fameuse Compagnie ne fut plus renouvelé, et le travail redevint libre.

Alors il se trouva, à l'étonnement de plusieurs, que les dessins de la Manufacture, les nouvelles manières de travailler et tous les nouveaux genres de dentelle si jalousement cloîtrés, réservés, préservés, étaient connus de toute la population dentellière!

Le monopole et le secret, comme toujours, n'avaient servi à rien.

Une bonne école, libre et ouverte à tous, serait arrivée sans violences aux mêmes résultats, c'est-à-dire à répandre de plus beaux dessins, une meilleure technique et à laisser les marchands organiser le commerce pour lequel ils ont les aptitudes et les connaissances nécessaires.

Les marchands heureusement étaient des merciers qui avaient beaucoup souffert du règlement des manufactures, mais qui avaient pu attendre, parce qu'ils n'étaient pas encore à cette époque exclusivement marchands de dentelle. C'étaient, disent les archives d'Alençon, consultées par Mme Despierre, « des marchands forains, marchands merciers, des marchands de toile, ou de drap, et quantité d'autres personnes de tous états; mais en ville, des femmes spécialement ».

Il semble qu'il en ait été de même chez nous; surtout tant qu'il ne s'agissait que de donner un dessin à une ouvrière, sans plus s'en occuper. Mais les complications du métier finirent par nécessiter l'attention entière de l'entrepreneur central qui devenait dès lors ce qu'aujourd'hui nous nommons le fabricant.

Personne chez nous n'avait monopolisé la dentelle comme Louis XIV avait voulu le faire et notre commerce s'était développé sur ce point, malgré toutes les restrictions qu'y apportait notre sort de pays conquis. Nous étions inondés par les produits des pays étrangers qui continuaient à mettre des droits énormes sur nos marchandises (1).

Je vous ai parlé de la fraude au commencement du siècle. Mais à la fin de celui-ci le gouvernement lui-même se mit à favoriser la contrebande. On (2) accorda des passe-partout aux fraudeurs, contre paiement de droits élevés, sur l'importation ou l'exportation. Les Espagnols, souvent à court d'argent, y trouvaient profit. C'est

(1) VANDERLINDEN, *Histoire de Belgique*, p. 127.

(2) Le Marquis de Castanaga.

ainsi que des marchandises passèrent les frontières en grande quantité en dépit des Hollandais et des Anglais qui voulaient garder pour eux le monopole des transports par mer, et n'entendaient pas qu'on les en privât en passant par chez nous. Ceux-ci finirent par protester. Et le gouvernement dut renoncer à vendre ses passe-partout.

A propos des dentelles à pièces rapportées, je dois vous citer un édit de Louis XIV qui en 1691 s'aperçut, un peu tard, que la dentelle avait changé de fabrication. (Notons que Colbert était mort et que ses vues plus larges étaient mal représentées dans le conseil du roi). Voici donc l'édit :

« Le roi étant informé que les ouvrières qui travaillent en « dantelle » de fil ont depuis quelques années inventé une façon de dantelles faites par morceaux ou pièces de rapport qui sont ensuite rassemblées aux fuseaux, appelées communément dantelle d'Angleterre ou de Bruxelles, dont la fabrique est très mauvaise et l'usage de peu de durée. Et que cette nouvelle façon introduite dans les Pays-Bas mais encore dans plusieurs autres provinces du royaume, elle pourrait insensiblement diminuer la qualité et la valeur des autres bonnes dantelles. S. M. désirant empêcher un abus préjudiciable au commerce et au bien de ses sujets, défend expressément à tous ouvriers et ouvrières de faire, huit jours après la publication du présent arrêt, aucun aunage, cravatte, peignoirs, toilette ou autres ouvrages de dantelle de fil par pièces et morceaux séparés, assemblés et attachés aux fuseaux. A peine de confiscation, de trois mille livres d'amande. Et à tous marchands, lingers ou autres, faisant commerce de dantelle de fil, de n'acheter de la nature susdite après le terme de huit jours. Après ces huit jours marchands et ouvriers sont tenus de déclarer ces ouvrages, finis ou non, pour être marqués d'une marque particulière. Déffense de vendre ces ouvrages. « Amandes » réparties ainsi : un tiers pour S. M.; un tiers pour les pauvres; un tiers pour le dénonciateur. »

Louis XIV ignorait que ses propres manufactures et les dessins de ses artistes avaient donné naissance à ce mode de travail, plus en harmonie du reste avec le caractère d'apparat qu'il aimait à voir dans tout ce qui l'entourait. Il fut moins fort que la mode, que le courant du luxe et d'étalage de richesse qui la dirigeait. Moins fort aussi que les commerçants et que les ouvrières; et ses gens d'arme n'étaient pas faits pour discerner dans toutes les villes dentellières le travail permis du travail prohibé. En sorte que cet édit fut assez facilement éludé.

Il est précieux pour nous, en ce qu'il nous apprend que le point de Bruxelles était baptisé Anglais — et que ce fut chez

nous qu'on pratiqua d'abord le procédé de la pièce rapportée.

On croirait, à voir la sollicitude de Louis XIV pour la dentelle, qu'il va la permettre à tout le monde. Il n'en est rien. On connaît sous son règne dix ordonnances contre elle. « S. M., dit l'une d'elles, voyait avec déplaisir la vanité qui régnait dans la plupart des esprits et « l'avarice » des ouvriers. »

Mais Colbert ne *faisait pas appliquer* les lois somptuaires, faites pour plaire aux grands seigneurs, qui, ne se sentant plus assez supérieurs à la bourgeoisie, enrichie et raffinée, voulaient accentuer out ce qui les distinguait de celle-ci.

Louis XIV défendait donc la dentelle aux simples mortels, mais on peut dire qu'il l'imposait à sa noblesse. Il visitait avec une cour nombreuse l'atelier des manufactures, admirait les dessins, les points, louait artistes et ouvrières; et quand il était passé, c'était à qui se précipiterait pour acheter ce qu'il avait admiré.

Un jour, toutes les dames privilégiées, qui étaient admises à Marly, trouvent dans leur chambre, au moment de se parer pour la soirée, une robe richement garnie de dentelle. On dit qu'un cardinal de Rohan porta une aube de 100,000 livres. Coiffures, tabliers, gants, cols, manches, cravattes et jarretières d'homme tout cela est garni de dentelles. On en met aux manteaux de bain, aux baignoires elles-mêmes, autant qu'aux chaires. On calcule qu'il entra sans exagérer pour huit millions de dentelle en France en l'année 1707. La ferme des droits d'entrée sur la dentelle fut payée 200,000 francs. Le droit était de 150 francs par livre pesant de dentelle. La France n'en produisait donc pas assez pour sa consommation, et si les manufactures de Colbert et les recherches de dessin de Bérain avaient servi à quelque chose, la France restait comme auparavant tributaire de l'étranger; les dentelles françaises, plus longues à faire, étant beaucoup plus coûteuses que les nôtres.

Mais aussi les seigneurs en portaient à la guerre, à la chasse, le matin, le soir, sur leurs chapeaux comme sur leurs souliers.

Le Roi et les grands ministres n'étaient pas fâchés, que sous prétexte de faire aller le commerce, la noblesse achetât plus de dentelles que de terres, ce qu'elle fit consciencieusement, entraînée qu'elle était par la volonté du Roi qui la souhaitait plus brillante qu'active ou politique.

Brillante, elle le fut peut-être au delà de ce que nous pouvons imaginer, même en connaissant les merveilles d'art et de luxe conservées dans tous les musées d'Europe. Les tables, les balustrades recouvertes d'argent ou même d'argent massif, les meubles incrustés, en bois rare, les tapisseries des Gobelins, de Beauvais, les étoffes

de brocard « d'or broché sur or », les perles, les plumes, les bijoux, sans compter les dentelles, tout cela fut-il jamais aussi somptueux, aussi magnifiquement éclatant en même temps que majestueux, aussi finement élégant que vers le milieu de règne du Grand Roi ?

Et à quelle époque trouve-t-on une pareille nuée d'artistes décorateurs et d'artisans d'art, dont les noms se sont gardés jusqu'aujourd'hui, comme ceux de Lebrun, Boulle, Bérain, Debonnaire, Ballin, Caffieri, et trente autres, jusqu'au nom d'un doreur célèbre, Cloquemain — dont les ouvrages sont encore disputés (comme des œuvres d'art qu'ils sont), à l'heure actuelle ?

C'est que Louis XIV aimait le beau à sa façon et si Lebrun, créateur actif et heureux, donnait le dessin minutieux d'une serrure et d'une poignée de porte pour Versailles et en surveillait l'exécution, c'est parce que le Roi appréciait à sa haute valeur tout le charme de cet art décoratif que nous commençons seulement, après deux siècles d'indifférence progressive, à vouloir comprendre.

Hélas ! tout ce luxe et ces beaux raffinements qui nous séduisent encore n'étaient que la part d'une minorité ; et, plus hautes étaient les barrières qui protégeaient cette minorité, plus violent était le courant qui voulait les abolir.

Un Anglais, qui avait séjourné quelque temps en France, remarquait que les plébéiens ou roturiers y sont ce qu'on peut voir de plus misérable sur la face de la terre, particulièrement ceux des provinces frontières, écrasées sous les taxes : il est rare, ajoute-t-il, qu'un individu de cette classe arrive à une fortune ou à l'aisance, comme y réussissent en Angleterre tant de fermiers. Tandis que dans les couches supérieures du Tiers Etat les filles portaient l'habit « d'attente de noblesse », la majorité du pays se compose de « menu peuple » et non de « peuple gras », autre expression du temps. (1)

Louis XIV aurait voulu classer tout son pays, comme on classe les petites filles d'un patronage par des rubans de couleurs différentes, et le bon Fénelon est aussi de cet avis.

J'ai rappelé ces choses pour marquer que l'époque qui vit la plus belle dentelle fut une époque essentiellement aristocratique d'esprit et de fait, et que la dentelle qu'elle produisit, — par sa rareté et par son prix autant que par les ordonnances qui en restreignaient l'usage — était aussi chose éminemment aristocratique.

C'est en tenant compte de ce fait que nous devons étudier la technique et les dessins du temps de Louis XIV :

(1) Voir d'Avenel, p. 289. (« Paysants et ouvriers. »).

La technique en était compliquée, plutôt fragile, et coûteuse. Les dessins en étaient pompeux, difficiles à exécuter, et ne visaient nullement à diminuer le travail. Aussi devrons-nous prendre à ces beaux modèles — (je parle des plus beaux !) — leur admirable équilibre décoratif, leur finesse s'il se peut et leur élégance encore un peu grave, tout en nous disant bien que notre époque ne goûte plus ni les prix du XVII^e siècle, ni même, au fond, la fragilité de ses ornements. Les possesseurs des plus grandes fortunes actuelles ont malgré eux l'âme de leur temps — sous Louis XIV on aurait appelé cela « une âme de gens d'affaires, une âme un peu mercantile ». — Ils donneront des millions pour des bibliothèques, — pour le bien public, — mais ils ne jetteront pas leurs écus par la fenêtre comme le firent tant de seigneurs aux XVII^e et XVIII^e siècles ; et ils connaissent comme tout le monde la valeur de l'argent ; ils sentent obscurément — sans parfois s'en douter, — qu'on crée de la paix en donnant aux choses leur juste valeur, sans les déprécier, mais sans les exagérer non plus. Tant de travaux divers sollicitent autour de nous également une équitable rétribution !

Le commerce s'en rend compte, et tâche de mettre la dentelle à la portée des diverses catégories de gens qui peuvent la payer. C'est aux artistes de comprendre aussi cet état de choses, cet état d'esprit de leur temps, et de créer du beau qui soit accessible aux petites bourses autant qu'aux plus grosses, du beau qui ne mette pas dans un volant le prix d'une terre, comme cela se faisait au XVII^e siècle.

C'est aux artistes aussi à étudier les moyens de travailler plus vite et plus facilement pour que leur œuvre se répande, pour que le beau soit possédé par le plus grand nombre. Et en ceci, je ne suis pas éloignée d'être de l'avis de Louis XIV dans son édit de 1691 : je pense un peu comme lui que la dentelle « à pièces rapportées » est de nature à déconsidérer la dentelle en lui enlevant sa solidité et sa durée — qu'elle a dégénéré en dentelle d'un jour, — ou d'apparat-camelotte, et qu'il vaut la peine de faire un saut de deux siècles en arrière pour considérer si le brave Louis XIV n'avait pas raison sur ce point. Et s'il ne vaut pas mieux dépenser un peu d'effort, un peu de science, pour faire, même en dentelle, de la beauté qui dure, et que notre temps démocratique paierait sans regret. Il y a du reste avec la « pièce rapportée » des accomodements dont nous parlerons plus loin.

Le contraste est violent quand on considère la situation des ouvrières. Ainsi : les enfants étaient exploités alors beaucoup plus qu'aujourd'hui. Pas, ou peu d'enseignement à ces petites filles de sept ans, qui gagnaient déjà leur vie ! Les ouvrières d'Alençon, les

seules jusqu'ici dont on ait conservé des notions exactes, étaient payées en moyenne de 4 à 13 sols par jour, ce qui équivaut à un salaire actuel d'un à trois francs. Ces salaires, comme chez nous, baissent dans les mauvaises années. On faisait des lois pour protéger le commerce, pour empêcher les salaires de monter, mais on ne s'avisait jamais de les empêcher de descendre!

Les corporations, constituées jadis, en somme, pour protéger les ouvriers, avaient fini par ne plus protéger que quelques patrons. Les ouvriers y étaient muselés par des règlements draconiens (1) et le travail libre des campagnes leur faisait une concurrence terrible.

L'Espagne, tout en fortifiant sa domination, avait intérêt à diviser pour régner, à entretenir l'esprit de clocher ou le particularisme de chaque ville. On maintenait les octrois, les droits de passage, etc., de sorte que même le travailleur libre des campagnes, qui pouvait travailler chez lui à sa guise, quand et comme bon lui semblait, était pour ainsi dire prisonnier, tant étaient nombreuses et coûteuses les difficultés des déplacements. Il reste peut-être quelque tradition de ces époques lointaines dans la mentalité de certaines ouvrières, des piqueuses notamment, qui, à l'heure actuelle eucore, n'aiment pas d'aller enseigner ce qu'elles savent, en dehors de leur ville.

Il est donc probable que ces pauvres gens isolés en arrivaient, par ignorance, par défiance les uns des autres, à accepter comme rémunération, le strict nécessaire à leur entretien. Ils étaient accablés d'impôts, devaient loger des gens de guerre, qui continuaient à les piller, de bon ou de mauvais gré.

La dentelle dût être pour eux, à cette époque, une véritable bénédiction. Sous un petit volume, elle cachait une grande valeur. Elle prêtait à la contrebande, à la fraude, — et comme notre pays, pressuré de tous côtés, en était tellement réduit pour vivre, à la fraude, qu'il avait fini par en faire pour ainsi dire reconnaître la légitimité par son gouvernement. C'était évidemment la marchandise qui se prétait le mieux à cette tricherie, qui devait être la plus productive.

Donc, contrebande facile, — ouvrières mal payées, isolées, — difficultés d'écouler les autres industries, — matière première fournie par le pays lui-même, — tout contribue à faire prendre à la dentelle un grand essor chez nous. Beaucoup d'ouvrières, petits salaires, voilà l'état probable des choses pour la plus grande partie du XVII[e] siècle.

---

(1) « Les patrons n'étaient pas tenus d'occuper constamment leurs ouvriers. Mais on multiplie contre les ouvriers les précautions, les défenses et les pénalités pour les empêcher de travailler à leur compte. »

VANDERLINDEN, p. 145, *Hist. de Belgique.*

CHAPITRE VI

LA DÉCADENCE. — XVIII^e^, XIX^e^ siècles.

Les Espagnols quand ils durent renoncer à lutter contre les hérétiques, par la violence, eurent recours à l'instruction obligatoire. Ce n'était pas précisément celle dont il est question aujourd'hui.

Dès la fin du XVI^e^ siècle, les parents étaient tenus d'envoyer leurs enfants, les maîtres leurs domestiques, au catéchisme du Dimanche. Mais dès le début du XVII^e^ siècle, les écoles quotidiennes devinrent obligatoires, elles aussi. On y enseignait d'abord et avant tout la religion, un peu de lecture et, pour les filles, beaucoup de dentelle.

L'influence de ces écoles est restée bien marquée dans toute la région qui a appartenu à l'Espagne, et on peut la suivre sur la carte qui délimite, à ce moment, ses frontières : l'Artois, Lille, Valenciennes, Arras, etc On pourrait dire que c'est presque la carte de la dentelle. On y avait introduit la dentelle connue au XVII^e^ siècle : c'est-à-dire la dentelle à fil continu, avec ses carreaux fixes ; et carreaux fixes ils restèrent, passant de génération en génération jusqu'à nos jours.

Tandis que, d'autre part, Bruxelles eut toujours les fabricants les mieux renseignés, les plus répandus et les plus importants, et le travail le plus varié, le plus nouveau. Il est assez vraisemblable que ce fut là que l'on inventa le coussin mobile, qui nécessitait une intervention plus grande et plus constante de la part du fabricant.

Nous avons vu comment une Valenciennoise, M^lle^ Badar, avait adapté les brides ou les réseaux tressés d'Anvers à un art plus fin et à une clientèle plus exigeante. — Nous ne suivrons pas minutieusement les progrès de cette fabrication, qui resta toujours égale et fidèle à elle-même, du XVII^e^ au XIX^e^ siècle (ou plutôt à la fin du XVIII^e^ siècle). Elle subit, pour le dessin, l'influence des styles régnants. Mais sa technique resta la même et ses petites mailles tressées ne furent pas détrônées par d'autres. Seulement, là où manquaient de bonnes écoles, ces mailles devinrent plus lâches, plus larges aussi. On peut dire qu'elle suit, comme à regret, la pente de la décadence, tout en restant par excellence la vraie dentelle de lingerie fine. Sa solidité est pour beaucoup — sinon pour tout — dans cette perdurance de « l'éternelle Valenciennes ».

La Révolution en interrompit pendant de longues années la fabrication. Elle reprit, mais languissamment, après la tourmente — et au XIX^e^ siècle, d'autres industries, plus lucratives, tentèrent les ouvrières des villes. La « Valenciennes » ne se fait plus, en France, qu'à

Bailleul, et s'est retransportée au pays d'où elle vint au XVII^e^ siècle, chez nous (1).

L'histoire de la « Malines » est malheureusement moins bien établie. Sans être un centre commercial aussi important qu'Anvers le fut au XVI^e^ siècle et Bruxelles aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, Malines avait dû conserver la finesse d'une ville de résidence en même temps que le traditionnalisme d'une petite ville et d'une ville épiscopale. J'imagine donc, sans preuves, que Malines resta longtemps fidèle aux traditions des écoles espagnoles. Elle en a gardé, en tout cas, les vieux coussins fixes et le travail à fil continu. Elle introduisit, dans un travail de plus en plus fin, le fil qu'on nomme *bourdon*, plus gros que le reste de l'ouvrage et qui s'emploie invariablement à cerner le contour des fleurs. Ce système, ou procédé, ou truc, comme on voudra, s'employait à Anvers dans les dentelles dites *Potte Kant* (parce qu'elles repésentaient un vase de fleurs). Anvers et Malines seules s'en servirent au XVIII^e^ siècle; Lille, Arras, Buckingham, un peu plus tard. En tout cas, c'est ce gros *bourdon* qui différencie, au commencement du XVIII^e^ siècle, la dentelle de Malines des autres ouvrages flamands.

Mais tandis que les autres villes apauvries, éloignées, isolées par les mauvaises communications et par les douanes, octrois, droits de tous genres (qui étaient un peu les symboles réalisés de leurs anciennes jalousies), tandis que les autres villes restent confinées aux genres simples, Malines rivalise avec Bruxelles pour la dentelle de grand luxe, que les marchands de Bruxelles pouvaient, du reste, aller y prendre sans trop de difficultés.

Quand on voulait adopter, à Malines, les dessins nouveaux, les rivières, guirlandes, torsades, etc., il fallait leur donner un fond uniforme. Les « Malines », à dessins encore un peu raides, ont donc des fonds de neige, des fonds dits « araignée », armures, des fonds imitant la maille flamande, mais en plus léger, voire même le fonds d'Anvers : le « spelgrond », que nous appelons point de Paris — et enfin le fameux « eisgrond », qui ressemble tant à la maille du Drochel de Bruxelles. C'est le même principe de maille à six pans, dont deux sont tressés et quatre sont tordus. La maille de Malines est plus serrée et plus courte que celle de Bruxelles.

La même raison de dessin avait forcé Bruxelles à ces fonds uniformes et « tranquilles », si je puis dire. Elle avait adopté le drochel, et on ne pourrait que bien difficilement découvrir si c'est Bruxelles ou Malines qui inventa ce point la première. Il est connu en Italie au même moment et on l'employait dans les jours depuis longtemps.

---

(1) MABILLE DE PONCHEVILLE, « La dentelle à la main, en Flandre ».

Supposons donc que nos grands-pères eurent tout simplement assez de goût pour reconnaître, de plusieurs côtés à la fois, que c'était ce qui convenait le mieux à la dentelle de leur temps. Mais Bruxelles l'employait à sa façon.

Car si ces deux dentelles de grand luxe aboutissent, au milieu du XVIII[e] siècle, à la mode des fonds de tulle, pour ainsi dire (ce qui est une fausse expression, car le tulle n'existait pas encore), elles y aboutissaient différemment. L'une gardait le dogme du fil continu (Malines), l'autre l'ignorait (Bruxelles) (1).

Je ne pense pas que la dentelle ait atteint plus de raffinement qu'elle n'en eut à cette époque. Mais il nous reste à voir les dernières transformations du travail à pièces rapportées, qui sont bien parallèles à celles du « fil continu ».

Pour partir de l'origine des dentelles à pièces rapportées, nous remontons donc à l'époque de Louis XIV, où on ne servait guère encore de fond uniforme pour toute une pièce de dentelle. Tel ovale avait un certain fond tressé et le losange suivant était orné d'un fond différent. Peu à peu, sous Louis XV, avec les dessins moins divisés, moins géométriques, plus « courants », on arriva aux fonds uniformes et Bruxelles, après avoir essayé d'une maille entièrement tressée, adopta de bonne heure le fond Drochel qui s'adaptait au revers des fleurs.

Ce travail, long et minutieux, fut remplacé, dans la dernière partie du XVIII[e] siècle, par le fameux tulle Drochel ou plutôt Drochel tout court, véritable tissu de petites mailles, à six pans, qu'on confectionnait par petites bandes rejointes aux fuseaux. Cela formait un fond aussi étendu qu'on voulait. Les fleurs étaient ensuite cousues dessus.

C'était le principe de l'application. Et lorsque les Anglais, voyant la fabrication machinale et importante de ce tissu de fond, eurent inventé, dans les dernières années du XVIII[e] siècle, le tulle mécanique, la dentelle entra, avec ce nouveau procédé, dans une ère nouvelle — mais beaucoup moins heureuse — et dans un siècle qui ne devait plus guère la comprendre.

Quant aux dessins, malgré la surcharge du style Louis XV, ils restèrent gracieux et fins. Ils pèchent par l'extrême recherche de leurs détails, l'abus des rocailles les moins naturelles. Mais leurs fantaisies les plus folles restent élégantes et la composition d'ensemble en est harmonieuse, le plus souvent.

Comme c'étaient bien des *fantaisies*, elles passèrent plus vite que les ornements naturels et simples.

---

(1) Voir volets documentaires au Musée du Cinquantenaire

Mme de Pompadour, qui se piquait de savoir dessiner, voulut des fleurs plus simples, des bouquets. Après elle, pour Marie-Antoinette, on eut des rubans, des paniers fleuris, de petites guirlandes, puis des semis de fleurettes.

Comme nous l'avons vu en commençant, c'est l'indigestion des ornements, outrancièrement fantaisistes, qui amena la réaction, non moins outrancière; des ornements plus que simples, on peut dire simplots, qui régnèrent en dentelle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et au delà.

Mais avant de passer au XIXe siècle, voyons (où nous pouvons), le sort des ouvrières et de la dentelle, avant et pendant la Révolution.

Quelques signes avant-coureurs l'annoncèrent.

« Vers 1780, dit M. Mabille de Poncheville, la vogue de la « Valenciennes » diminua en même temps qu'augmentait celle de la mousseline des Indes, du linon et de la gaze. Crise de mode due peut-être aux goûts de simplicité qu'on voit naître dans la société féminine. C'est l'époque où la Reine promène, sous les ombrages de Trianon, une robe blanche toute simple » (1).

« Mais l'industrie restait prospère encore. La crise eût pu être passagère (2) lorsque la Révolution éclata. Elle devait nuire à l'industrie de a dentelle plus qu'à aucune autre. »

« Dès 1790, c'est le mouvement de l'émigration qui commence, emportant à l'étranger sa clientèle, la noblesse, une partie du clergé Et, précisément, c'est par Valenciennes que passent souvent leurs lourdes berlines. Elles traversent la ville, frappée d'inquiétude devant cet exode; et les voyageurs ne pensent pas à y acheter des dentelles. Bientôt, on y fouillera leurs bagages et l'on confisquera leurs caisses d'argenterie. »

« Plus besoin de dentelles. La bourgeoisie même cesse d'en porter : C'était se signaler comme aristocrate, s'exposer à la prison et à l'échafaud. »

« Vinrent, pour Valenciennes, les deux sièges de 93. Les dentellières avaient cessé depuis longtemps de travailler. Avec le reste de la population, les malheureuses filles se cachaient partout où une voûte épaisse préservait des bombes. Des centaines de Valenciennois s'entassaient dans les caves de l'hôpital général, décimés par les maladies autant que par les éclats meurtriers. Après 93, la ville n'était plus qu'une ruine. »

Quand la vie commença à y renaître, la dentelle ne reprit pas pour cela. Nombre de dentellières étaient mortes des rigueurs du siège,

---

(1) MABILLE DE PONCHEVILLE, p. 88.

(2) La France produisit, en 1789, pour 10 millions de dentelle. — LAVISSE, *Histoire de France,* VOL. IX, p 221.

d'autres l'avaient quittée et n'y revinrent jamais, ou, seulement plusieurs années plus tard. Celles qui restaient étaient découragées de reprendre leurs carreaux. A qui auraient-elles vendu leurs dentelles? La plupart des marchands avaient fui ou étaient ruinés. »

La République essaie de ramener la prospérité. Mais ce n'est pas à coups de décrets qu'on ranime une industrie de luxe.

« Les 1,500 négociants et artisans qui avaient fui la ville pour se fixer soit à Hambourg, soit en Saxe, soit en Allemagne, ne se souciaient guère d'y rentrer sous la dictature des terroristes qui y sévissaient. A la fin du siècle, quelques fabricants rentrent à Valenciennes. Les ouvrières sont dispersées, inquiètes. L'apprentissage a été interrompu. Le gouvernement consulaire accorde une subvention pour créer des écoles Mais les enfants n'y venaient guère et les dentelles ne se vendaient pas.

» Il resta jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle quelques ouvrières, et la dentelle s'éteignit avec elles à Valenciennes, pour se retirer dans des milieux p us paisibles. » (1)

Pour Alençon (2), la chronique diffère seulement dans les détails, mais le commerce se ressentit de la Révolution là comme ailleurs. Sur 80 marchands et fabricants que l'on comptait avant la Révolution, il en restait 24 en 1800. De 1800 à 1822, vingt déclarèrent cesser la fabrication. Elle se releva pourtant et parvint, après de longues crises, à se maintenir. Peut-être parce qu'elle était, plus que la « Valenciennes », une dentelle bien française de tradition et d'exécution ; l'aiguille ayant toujours été un outil beaucoup plus caractéristique de la virtuosité française, si je puis dire, que le fuseau.

Pendant ce emps, que devenions-nous ?

La révolution nous avait apporté, à nous aussi, son lot de bonnes et de mauvaises fortunes. Ayant fait de nous une province française, elle instaura ici le régime de la liberté du commerce, ce qui favorisa le développement de l'industrie (3). Ce qui restait encore du vieux système des corporations fut aboli.

Nous avons vu que les dentellières des campagnes et même celles des villes étaient depuis longtemps soustraites au joug des corporations.

Cela ne changea donc pas grand'chose à leur sort de ce côté.

Mais la Révolution, tout en établissant partout des usages et une liberté qu'on ne pouvait plus guère entamer par la suite, avait cassé

---

(1) Voir MABILLE DE PONCHEVILLE.

(2) M^{me} DESPIERRES, p. 138.

(3) VANDERLINDEN, *Hist de Belgique,* p. 200.

« L'annexion de notre pays à la France a contribué à son relèvement économique » P. 199, Id.

assez de choses sur son passage pour que la pauvre dentelle s'en ressentît profondément. Tout comme pour les villes françaises, sa clientèle avait disparu pendant de longues années, et la nouvelle société qui remplaçait l'ancienne devait être beaucoup moins friande de dentelles, comme de tous les raffinements du passé.

Nous eûmes donc de longues années d'un chômage relatif, après lequel la fabrication, le commerce, la clientèle, tout se trouva bouleversé.

La fabrication, transformée par la découverte anglaise du tulle mécanique, se lança de suite dans des travaux de plus grande dimension. Pour faire l'ancienne application sur drochel ou tulle à la main, il fallait beaucoup d'ouvrières travaillant de longues semaines. Tandis qu'avec trois mètres, et moins, du nouveau tulle, on faisait de *grandes* écharpes, de *grands* volants, des châles entiers (« schalls », disait-on alors).

Au moment de l'introduction du tulle sur le continent, au commencement du XIXe siècle, les dentellières n'étaient guère réorganisées encore, et je suppose que ni les dessins ni la technique de l'application n'étaient suffisamment répandus. C'est ce qui explique la vogue qu'eurent alors ces voiles, ces écharpes en *tulle brodé*, ces robes mêmes — qui utilisaient le nouveau produit et que toutes les femmes, un peu expertes à l'aiguille, pouvaient orner.

Jamais invention n'était arrivée plus à propos. Les distinctions aristocratiques, en fait de toilettes, étaient abolies. Les fortunes *semblaient* se niveler. Tout le monde pouvait porter de la dentelle et peu de gens pouvaient la payer comme on l'avait fait au XVIIIe siècle. Le tulle brodé permettait à toute femme, un peu coquette, de porter la même dentelle que celle qu'on voyait à la cour de l'Empereur — et la bourgeoisie, toute nouvellement arrivée, n'en demandait pas plus.

L'Empereur qui, à son sacre, porte une cravate de point à l'aiguille, porte du tulle brodé sur un autre portrait. La femme de son frère Jérôme porte une écharpe de tulle brodé, comme la belle reine Louise de Prusse dans le tableau de sa rencontre avec Napoléon, à Tilsitt.

Les specimens qui nous restent de cette époque ne sont pas désagréables à voir. L'ornement en est en général assez simplet, naïf même, presque un peu paysan. Mais la finesse du tulle et celle de la broderie faite en fil de lin, lui donnent un certain charme.

Bruxelles s'était remis à faire de la vraie dentelle, à fond mécanique il est vrai, mais à applications de fleurs aux fuseaux ou à l'aiguille. Les fleurs (la plus grande partie se faisait aux fuseaux) n'étaient plus si fines et il en fallait davantage pour couvrir ces grands métrages de tulle.

La quantité, comme vous voyez, remplaçait désavantageusement

la qualité. Les dessins avaient dû évoluer, eux aussi, assez subitement, car c'est tout autre chose de disposer gentiment des guirlandes ou des bouquets sur un espace de 10 ou 20 centimètres de largeur, ou d'échafauder des dessins d'un mètre de haut.

Nous n'avions plus la France pour nous inspirer, puisque non seulement la Révolution mais les guerres qui la suivirent y avaient tué la dentelle. Nous étions exactement, comme au commencement du XVII[e] siècle, abandonnés à nos propres ressources artistiques une fois de plus (1).

Il arriva, ce qui était arrivé sous Albert et Isabelle, ce qui devait arriver. Nous étions beaucoup plus commerçants qu'artistes (je parle d'art décoratif, d'art industriel, bien entendu), et les transformations que subit la dentelle, à ce moment, furent le produit de nos imaginations commerçantes et non de ce que nous pouvions avoir alors de sens artistique.

Du reste, le commerce, libéré des entraves du passé, prit alors un essor si étonnant que tout le siècle, pour ainsi dire, commerçants et clientèle, en fut ébloui. L'art industriel dut se faire tout à tous et oublia les délicatesses qu'il avait apprises aux siècles précédents.

Ce fut le cas, dans notre pays, pour la dentelle. Les fabricants surent trouver les modifications techniques qu'il fallait pour réussir les dessins nécessaires à « l'application », puis à la « blonde » (ou dentelle de soie), puis, plus tard, à la dentelle de Grammont ou de Chantilly.

On trouva aussi une façon nouvelle de faire de la dentelle à pièces rapportées en employant le fond de Valenciennes, à maille carrée, en le travaillant autour de fleurs faites en toilé très serré. Cela donne plus de liberté au dessin de la « Valenciennes ». Mais l'effet ne répondait pas à la dépense de ce procédé.

Autrement dit, nos fabricants, excellents techniciens, ne manquaient pas d'imagination pour varier les points et les effets, voire même pour varier les dessins. Mais ils manquaient de goût pour les disposer. Nous ne pouvons leur jeter la pierre.

Pendant tout le XIX[e] siècle, nos esprits, attirés par tant de grandes idées nouvelles, ne se sont guère occupés des jolis détails de ces arts mineurs que nos aïeux aimaient.

Il eût fallu, pour faire aimer la dentelle, des techniciens qui eus-

(1) « La tradition française s'est poursuivie sans heurts jusqu'à la Révolution. Il y eut alors interruption de cette tradition : on crut libérer le travail en l'affranchissant de la tutelle des corporations ; mais on négligea l'*enseignement corporatif* et on le remplaça par un enseignement abstrait de l'art qui laissait dans l'ombre les techniques des métiers »

« ... peu à peu, l'initiative artistique, qui n'était plus sollicitée s'engourdit... »

L MAGNE, *L'Art appliqué aux Métiers*, 1913, p. 1.

sent l'imagination joyeuse, pondérée, et de jolies inventions qui, comme disent les fabricants : « font que l'argent sorte tout seul des poches ». Faute de quoi la dentelle restait un luxe traditionnel, sans autre attrait que celui du luxe qu'il revélait ou que celui du bibelot ancien. C'est trop peu pour soutenir toute une industrie.

Mais voici qu'après cette fête, ce tourbillon d'idées générales qui, pendant près d'un siècle, a attiré au dehors de nous toutes nos admirations, une réaction s'opère, qu agit lentement.

La jeune démocratie se replie sur elle-même, se cultive, jouit plus finement de ce qui l'entoure, perd un peu de son premier désir d'extériorisation à outrance et commence à apprécier les arts dont on peut jouir dans l'intimité. On réapprend à lire, à écrire, avec une certaine coquetterie, à orner son intérieur d'une façon personnelle (rappelez-vous combien cette préoccupation était loin de nous, même dans le troisième quart du XIX^e^ siècle!). Et les arts décoratifs, dans leurs applications les plus modestes, reprennent une place enviable dans nos existences, encouragés par l'attention que leur accorde, enfin, toute une génération d'artistes.

Voici qu'on ne veut plus, par exemple, de cette « duchesse » qui fit le bonheur de nos peu exigeantes grand'mères et qui n'était que l'ancienne dentelle d'Angleterre, du temps de Louis XIV, dégénérée.

On avait fait de la « pièce rapportée », au XVII^e^ siècle, pour donner plus d'élégance et de liberté au dessin, en sacrifiant la solidité. Au XIX^e^ siècle, on continue de plus belle à ignorer la solidité, mais en plus, on sacrifie aussi l'élégance.

On ne garde que la liberté! Et comme cette liberté n'était pas employée à faire du beau, mais à faire du bon marché, pour une clientèle qui demandait *avant tout* du bon marché, vous voyez d'ici le produit de cette combinaison!

Nous avons des mélanges informes de fleurettes et de formules qui furent jadis des coquilles ou des rocailles, mais qui ressemblent aujourd'hui à de vagues cornichons, donnant naissance à des feuilles de roses aussi informes. On pourrait pardonner cette salade de motifs dénaturés, si l'ensemble avait quelque charme. Mais il a perdu sa finesse, il vise à l'effet grossier, « tape-à-l'œil ».

En fait de dentelle, nous sommes comme les gens qui, sous prétexte que les plus beaux tapis d'Orient sont parfois portés par des chameaux, se contentent de couvertures vulgaires, pourvu qu'elles viennent d'Asie, et les baptisent « tapis d'Orient ».

Aux esprits distraits, inattentifs, aux générations insuffisamment cultivées, le nom suffit, ils n'étudient pas les choses en elles-mêmes, leurs yeux ne sont pas encore habitués à ces finesses.

Et ne croyez pas que j'incrimine une classe quelconque de notre société. Au XIX^e^ siècle, cette inattention, ce manque de finesse furent général. Regardez les dentelles de l'impératrice Marie-Louise, puis celles qu'on porta sous la Restauration; regardez le chapeau de M^me^ Adelaïde, sœur de Louis-Philippe, — Louis-Philippe qui, entre parenthèses, avait fait, par exemple, recouvrir les admirables portes en chêne sculpté, de Versailles, d'une couche d'enduit uniforme pour que ces portes deviennent bien lisses! On les a dérochées, il n'y a pas longtemps.

Le second Empire tenta des rénovations, mais elles étaient encore prématurées et, en tout cas, les dessins de dentelle de ce moment sont lourds, d'une composition illogique, raide, prétentieuse. Peut-on voir, en fait de dentelle, ornement plus disgracieux que la robe de la reine Victoria d'Angleterre, impératrice des Indes, en 1880? Le siècle qui affuble une souveraine d'une mode aussi vulgairement maladroite n'est pas un siècle d'art.

C'est pourquoi nous ne nous y arrêterons pas longtemps. Ce siècle eut certes de grands artistes, de grands peintres, de grands sculpteurs, mais ils n'avaient, en général, que du mépris pour les arts décoratifs et industriels.

« L'industrie, s'écriait Ingres, nous n'en voulons pas; qu'elle » reste à sa place et ne vienne pas s'établir sur les marches de notre » École, vrai temple d'Apollon, consacré aux Arts seuls de la Grèce » et de Rome. »

« On eût certainement surpris l'illustre peintre si on lui eût expliqué, comme nous tentons de le faire aujourd'hui, que l'idée de l'art, confondue avec l'idée de perfection, s'applique à toutes les œuvres humaines, sans distinction de profession, et qu'un tableau médiocre *n'est pas* une œuvre d'art, tandis qu'une belle serrure peut avoir tous les caractères de la perfection artistique » (1).

Je ne sais si cela suffit à vous convaincre que le XIX^e^ siècle n'est pas un de ceux dont nous devons nous inspirer. Il commence en tout cas à être classé (par les meilleurs artistes et critiques actuels), parmi les périodes troublées qui ne furent pas favorables aux arts décoratifs en général.

Ceci ne veut pas dire qu'on n'y ait rien produit de bon — en décoration. Mais en général, on n'a guère fait que reproduire le passé en l'adaptant, assez maladroitement, au présent. Et ce siècle appartient plutôt aux périodes d'action et de transition qui suivirent les transformations trop radicales, trop générales, pour que nous en soyions immé-

(1) MAGNE, *Décor de la Pierre*, p. 3. — Introduction.

diatement conscients : On ne peut pas chanter pendant qu'on digère un repas copieux, — le XIX^e^ siècle nous a donné trop de choses à digérer.

Il faut donc, pour nous appuyer sur la tradition, sauter par-dessus toute cette époque et retourner en arrière, aux XVIII^e^, XVII^e^ et XVI^e^ siècles, non pas pour les copier, mais pour apprendre comment ils ont résolu les problèmes qui s'offraient à eux, problèmes que le XIX^e^ siècle a ignorés, en partie, et qu'il est inutile de creuser à nouveau, puisqu'en étudiant les dentelles anciennes, nous retrouvons beaucoup de solutions que nous cherchons.

Redisons le mot de Goethe : « Rien n'est plus nécessaire que d'apprendre à ajouter ses propres actions et créations aux actions et créations des autres; c'est encore relier l'Œuvre à l'Histoire ».

Le XVI^e^ siècle a trouvé le moyen d'avoir du Cluny à la fois léger et solide, par exemple, et nous n'avons fait, jusqu'ici, que patauger dans la même recherche, sans aboutir aussi bien que lui. Quand nous aurons bien étudié le Cluny du XVI^e^, nous saurons faire du bon, du nouveau Cluny pour le XX^e^ siècle. Il en est de même pour les dentelles à bords droits, flamandes, Malines, Valenciennes, Bruxelles, etc.

Et notez que ce sont des *simplifications* que le passé nous apporte, des trésors de procédés ingénieux, délaissés pour composer « plus librement ».

Ne faisons pas comme ces gens qui, pour être plus personnels et plus libres, ne veulent apprendre aucune grammaire, aucun solfège, et tombent dans les fautes les plus grossières que ces bonnes études leur auraient évitées.

« Comment concilier la liberté de l'artiste avec les nécessités d'un enseignement? » dit M. Magne. — C'est, dit-il, ce qu'un philosophe a fort bien expliqué, en comparant le *progrès* à la *marche humaine* : l'homme ne peut avancer en portant le poids du corps sur le pied déjà levé que s'il prend, de l'autre pied, appui sur le sol.

» Cet appui, dans l'enseignement de l'art, c'est la *tradition* (je dirai, puisque nous pouvons choisir, la bonne, la meilleure tradition), qui, découvrant à l'artiste, dans les chefs-d'œuvre anciens, les difficultés vaincues, lui fournit les armes nécessaires pour vaincre les difficultés nouvelles. La tradition, en faisant revivre l'œuvre ancienne *dans son milieu*, a un autre avantage ; elle nous la montre comme l'expression d'un programme différent du nôtre ». Nous voyons, par exemple, pour rester dans le Cluny, qu'il fallait employer de fils plus gros, les rendre légers et en faire des dentelles plus raides que tout ce que nous portons aujourd'hui.

« Ces différences nous mettent ainsi en garde contre les dangers de l'imitation servile et nous font comprendre le profit à tirer, au point

de vue technique, de l'étude des œuvres anciennes *en dehors des questions de forme*, qui appartiennent à chaque époque et *qu'on ne peut reproduire sans anachronisme.* »

Peut-on prédire le sort de la dentelle au XXe siècle?

Nous ne nous étendrons pas sur la concurrence de la dentelle mécanique. La machine, en copiant tapis, broderies, gobelins, meubles, laques, etc., n'a fait que vulgariser les industries d'art et rehausser le charme des beaux travaux personnels, de la main-d'œuvre artiste. La dentelle mécanique est un humble hommage rendu à la dentelle à la main. Jusqu'à présent elle en fait valoir l'aspect à la fois résistant et fin.

Si la machine pouvait remplacer entièrement le travail à la main, comme souplesse, solidité, finesse, nos milliers de dentellières devraient chercher, péniblement, d'autres métiers, qui leur permettent d'utiliser les loisirs de la vie agricole.

Aujourd'hui, beaucoup mieux payée qu'avant la guerre, la dentelle rehausse encore l'attrait des occupations rurales. Ses hauts salaires retiennent, au foyer familial, tant de jeunes filles qui jadis eussent été tentées par le séjour dans les villes. Comme du temps d'Henri III, les servantes se font rares parce qu'elles gagnent davantage à faire de la dentelle qu'à devenir des domestiques.

Cet état de choses, infiniment consolant, est miné pourtant.

Le bulletin du « Needle and Bobbin Club », de New-York, et le « New-York Times » nous donnent les chiffres de l'exportation chinoise de dentelles pour l'année 1918. Environ six millions et demi de dentelles ont été fournies par la Chine cette année-là.

Nous savons de source sûre que New-York paie aux exportateurs orientaux des « valenciennes » qui reviennent à 85 centimes le mètre, alors que nous les payons 2 francs 40 centimes à nos ouvrières.

Pendant la guerre, des couvents dentelliers avaient émigré à Chefoo, notamment, et auraient trouvé là des salaires infimes et des travailleuses subtiles (1). Ces écoles dentellières, de provenance belge, tendraient à se répandre de Chefoo à Shanghaï.

Les chiffres et les détails des exportations chinoises et japonaises (car le Japon adopte aussi nos fuseaux), n'est pas connue pour

---

(1) Nonnettes occidentales rendant ainsi à la Chine ce que nous lui avions pris il y a 14 ou 15 siècles, quand des moines orientaux nous apportèrent l'industrie de la soie — Chacun trahissait son pays — Fût-ce internationalisme inconscient, mal compris, ou absence de sens national?

Ces deux choses sont-elles bien mises au point dans la conscience universelle du temps présent? — Cette mise au point, la solution morale et économique de ce problème, ne menace-t-elle pas d'enfiévrer les humains, incapables de la réaliser de façon claire, rapide et pratique?

Voir à ce sujet: *Principes d'Économie Politique*, CH. GIDE (Échange Internat.).

l'année 1919, à l'heure où j'écris. On suppose qu'il ne fait que croître.

En attendant que les ouvriers d'un même métier, aussi spécialisé que celui qui nous occupe, puissent se syndiquer d'un bout du monde à l'autre ; *en attendant* que les conditions de vie s'égalisent peu à peu dans tous les pays ; *en attendant* que nous nous contentions de riz et de bananes ou que l'Exrême-Orient adopte notre régime plus carnivore ; *en attendant* qu'avec rapidité et souplesse chaque petite communauté de la terre entière sache s'adapter à de nouveaux métiers ; *en attendant* que les changements de métiers se fassent sans difficultés pour les ouvriers, sans dommage pour la généralité ; *en attendant* que les spécialités de métier deviennent, pour les pays comme pour les particuliers, des biens *négociables* (ainsi qu'il en est devenu pour la propriété littéraire, si longtemps méconnue, par exemple) ; *en attendant* que la concurrence soit moins brutale, moins dure aux faibles ; *en attendant* — combien de temps ? — qu'il n'y ait plus de faibles et que tout être, tout corps de métier sache, ou se défendre ou évoluer sans en mourir ; *en attendant* que soit trouvé un équilibre pratique entre le droit à la vie de chaque groupe d'intérêts humains, ou de chaque nation, et les avantages que peuvent réaliser des organismes internationaux ; *en attendant* ces choses et d'autres encore, je me permets de juger sans indulgence l'œuvre de ces écoles dentellières de notre pays qui ruineront, d'ici à un temps donné, l'industrie dont nous avions la spécialité.

L'avenir de la dentelle, comme industrie *belge*, paraît donc assez sombre. La dentelle pourra-t-elle survivre chez nous comme industrie d'art, ou de grand luxe exclusivement? Car l'Extrême-Orient nous battra dans le domaine courant : valenciennes, clunys, etc., de vente facile, où les modèles sont simples et éternellement les mêmes.

Ces écoles iront-elles plus loin ? Chine et Japon mettront-ils leur génie décorateur au service de ce moyen d'expression, nouveau pour eux ?

En Belgique, une société (1), patronnée par la Reine Élisabeth, a créé deux écoles dont le programme était inconnu chez nous, il y a dix ans.

L'une d'elles établie, à Bruges, en plein centre dentellier, répand un moyen tout moderne d'enseignement. C'est une *École normale dentellière* où se forment des maîtresses qui, au moyen de tableaux, de cordes colorées, d'épingles énormes, apprennent à une classe de cinquante élèves le solfège de la dentelle. Il fallait autrefois suivre cet enseignement sur chacun des « carreaux » ou métiers des petites

(1) *Les Amies de la Dentelle*, 7, rue de la Caserne, Bruxelles.

apprenties, ce qui prenait beaucoup de temps et restreignait la qualité et la quantité de documentation accordées à chacune.

Pourvues d'une connaissance plus étendue, plus méthodique et moins machinale, de leur métier, les ouvrières peuvent plus facilement le varier suivant les exigences de la mode ou de la clientèle. Elles s'attachent davantage aussi à une chose qu'elles comprennent mieux et qui les rend plus confiantes en elles-mêmes.

La seconde école est celle que les « Amies de la Dentelle » ont établie à Bruxelles, centre commercial et créateur. C'est l'Ecole de *dessin de dentelle*, école de dessin et de piquage.

Le piquage, ses procédés, ses effets, sont une connaissance indispensable à ceux qui veulent composer sans risquer des mécomptes ou des retouches (maladroites de la part de l'ouvrière, économiques et souvent enlaidissantes de la part de l'entrepreneur). La composition décorative, appliquée aux différentes techniques dentellières, y fait l'objet d'une étude toute spéciale.

Des concours, s'adressant à tous les dessinateurs du pays, ont prouvé que l'étude approfondie de ces questions était chose non seulement opportune, mais nécessaire.

Et maintenant, devant la concurrence croissante des pays d'art et de bas salaires, il ne nous reste qu'à soutenir, jusqu'au bout, ces deux tendances : enseignement clair, logique, imagé et récréatif pour l'ouvrière, d'une part; et enseignement non moins clair, complet, documenté et artistique pour l'artisan d'art qu'est le dessinateur.

C'est cet artisan d'art qui peut nous aider à lutter contre la concurrence des bas salaires, en créant du nouveau, en rénovant cette *science décorative* qu'on a ignorée pendant presque tout le XIX^{e} siècle, et qui est, à l'art du compositeur, ce que la syntaxe est à la littérature.

La Belgique ne manque pas de gens bien intentionnés qui croient qu'il suffit de copier la nature pour savoir composer. C'est à peu près comme si on voulait apprendre l'harmonie, le contre-point et la composition musicale en écoutant chanter les oiseaux.

Les lois, disons plutôt l'observation de la beauté ou de la laideur décoratives, de la convenance, de la proportion, de l'harmonie, de la franchise, du caractère, de la simplicité ou de l'élégance en matière de décoration; tout cela a été trop peu enseigné chez nous.

Si nos artistes ont senti et compris ces choses, nos artisans n'ont pas trouvé assez d'appuis éclairés pour leur en montrer les multiples facettes.

L'histoire de la dentelle semble donc aboutir à cette constatation : qu'en cette matière comme en d'autres semblables, plus qu'en d'autres,

il nous faut des cours d'art décoratif pour techniciens, cours donnés par des techniciens.

Pendant la guerre, — et ceci est un épisode de l'histoire de la dentelle qu'il peut-être utile de rappeler, — pendant ces moments où on n'achetait guère de dentelle que par pitié pour celles qui la faisaient, on se disputait surtout les dessins nouveaux, inédits, les compositions originales, les ensembles équilibrés, conçus par des décorateurs artistes ou des amateurs doués de goût.

Plusieurs compositions, vraiment belles et intéressantes, furent créées. Nous pouvons donc lutter contre l'art étranger, contre la redoutable concurrence étrangère.

Mais il n'y a pas de temps à perdre.

Nous avons toujours eu, en Belgique, plus d'artistes aimant la nature, sachant la rendre avec amour et fidélité, que d'interprètes ou de véritables décorateurs-créateurs comme en eurent des régions plus méridionales.

La faute en est-elle à notre tempérament, à notre entourage, à notre sol ? — ou nous sommes-nous tout simplement abandonnés à la joie paisible de rendre ce que nous admirions, ce que nous aimions, sans faire beaucoup d'efforts pour *disposer* ces choses en les faisant sourire ou chanter pour des fins déterminées ?

En tout cas, nos tranquilles penchants d'admirateurs optimistes trouvent ici l'occasion de se transformer en volonté de lutte acharnée.

Et je pense qu'en ceci, comme en d'autres circonstances, l'occasion et la lutte révéleront les Belges à eux-mêmes.

M. K. M.

-- Soc. An. DOGILBERT --
Imprimerie Belge de Musique
3, Rue du Ruisseau -- Bruxelles

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00032043 2
chm TT800.K26
Causeries sur l'histoire de la dentelle